PROCÈS VERBAL
DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, M. BONHOMME, Mme RÉMY, MM. VANTAUX, GAMBIER, Mme ESPARBIÉ, MM. POMARÈDE, DELORD, Mmes DECOUX-POINDRELLE, TAILHADES, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, LE NY.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à M. GAMBIER
M. RENAULT à Mme MARIGNOL
Mme LESPINARD à M. LARUE
M. BÉLINGAND à Mme DOURTHE,
Mme GUIRAUD à Mme BALAT
Mme LEY à M. VIDAL
Mme BONNIFACY à Mme LE NY
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE

Étaient excusés :
M. FÈVRE
Mme FAURE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

✧✧✧✧✧

Monsieur CARAYON indique que la commission de délégation de service public s'est réunie hier, mardi 28 mars 2023, pour émettre son avis sur le choix du concessionnaire pour l'exploitation du futur complexe cinématographique. La procédure est fructueuse. Cependant, il trouve préférable que l'ensemble de ce dossier puisse être transmis à tous les conseillers, le plus en amont possible de la décision définitive.

Aussi, il ajourne la question afférente au dit choix du concessionnaire.

Parallèlement, il souhaite que soit réunies prochainement, pour examiner le projet de création du complexe cinématographique, d'une part une commission conjointe culture et travaux et d'autre part, un groupe de travail informel comprenant les élus intéressés par ledit projet et des personnes locales qualifiées (représentants de l'association « l'Adulciné », des établissements scolaires et d'autres vauréens amateurs de cinéma).

Il propose d'ajouter à l'ordre du jour le vote formel de la délibération prenant acte du rapport d'orientation budgétaire telle que présentée au Conseil Municipal lors de sa séance du 8 mars 2023.

✧✧✧✧✧

1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2023

Aucune observation n'étant formulée, **Monsieur CARAYON** soumet au vote, le projet de procès-verbal de la séance du 8 mars 2023.

Vote : unanimité.

✧✧✧✧✧

2- VOTE FORMEL DE LA DÉLIBÉRATION PRENANT ACTE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE TEL QUE PRÉSENTÉE AU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SÉANCE DU 8 MARS 2023

Monsieur CARAYON rappelle qu'il a présenté le rapport d'orientation budgétaire de la commune pour l'exercice 2023, lors de la séance du Conseil Municipal du 8 mars 2023.

Ce document avait été transmis à chaque conseiller avec la convocation.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport a ainsi été examiné par le Conseil Municipal dans les deux mois qui précèdent le vote du budget et a donné lieu à un débat.

Il a été pris acte de ce débat lors de cette séance par une délibération spécifique.

Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en réponse à une question écrite d'un parlementaire précise que cette délibération prenant acte doit faire l'objet d'un vote formel.

Aussi, ladite délibération est, aujourd'hui présentée à nouveau au Conseil Municipal à cet effet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'orientation budgétaire de la commune pour l'exercice 2023 qui a donné lieu à débat sur lesdites orientations, le 8 mars 2023.

Vote : unanimité.

Monsieur CARAYON précise que la forme de la délibération prenant acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire appliquée jusqu'à présent à Lavaur n'a fait l'objet d'aucune observation ni de la Chambre Régionale des Comptes, ni du contrôle de légalité.

✧✧✧✧✧

3- BUDGETS PRIMITIFS 2023

Monsieur CARAYON donne lecture de la synthèse du budget de la Ville pour l'année 2023.

Le contexte de flambée des prix, de difficultés d'approvisionnement, de persistance de conflits armés dans le monde, et en particulier en Ukraine, et le climat social en France rendent les prévisions budgétaires très délicates.

Pour autant, le projet de budget pour l'année 2023 se veut rigoureux (avec la recherche systématique d'économies de gestion interne ou de consommation en particulier d'énergie, d'eau et de papiers) et volontariste tant en matière d'investissement que des services rendus aux vauréens.

D'importants efforts sont réalisés notamment en matière de développement durable, de voirie, d'équipements publics et de sécurité.

Ces efforts sont d'autant plus vertueux que les taux d'impôts communaux restent stables et que les dispositifs d'aides de l'État mis en place sont très loin de compenser, voire même d'adoucir, les pertes de DGF générées par les décisions gouvernementales successives et défavorables aux collectivités territoriales depuis 2013.

Le manque à gagner cumulé depuis cette date dépasse, en effet, les 4 500 000 euros, cette année soit l'équivalent d'une école, d'un cinéma, d'un musée ou de sept rues.

⇨ Les taux de fiscalité ne sont pas augmentés

Afin de continuer à protéger et soutenir les vauréens, nonobstant l'inflation bondissante pesant sur le budget, les taux communaux des taxes n'augmentent pas pour la onzième année consécutive.

Cette mesure est d'autant plus significative que la pression fiscale est, à Lavaur, inférieure à la moyenne des villes de la même strate de population, comme l'a relevé la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport.

Le maintien de cette politique favorable aux contribuables est d'autant plus nécessaire cette année que ces derniers vont subir une hausse des bases décidée par le gouvernement et approuvé par le Parlement de + 7,1 %.

⇨ Le rythme des investissements est toujours soutenu malgré le contexte

Malgré, en effet, un contexte fortement dégradé, l'effort d'équipement reste vif afin de répondre aux besoins exprimés par les vauréens et continue de tenir les engagements du programme de la majorité municipale. Y sont inscrites les opérations suivantes :

· En matière de développement durable
- Aménagement des entrées de la « zone de rencontre » créées dans le cadre du « plan vélo et circulations douces », en particulier au niveau du secteur des Trois Grâces ;
- Aménagement d'une aire sportive, d'agrément et de plantations au Carla (crédits de paiement) ;
- Verdissement d'espaces publics et de cours d'école ainsi que diverses plantations d'arbres ;
- Diagnostic thermique et énergétique des bâtiments communaux ;
- Équipement d'éclairage en led de la médiathèque ;
- Acquisition d'un terrain au Pech pour accueillir des plantations d'arbres.

· En matière de voirie et de cadre de vie
- Aménagement d'un giratoire au carrefour des avenues Raoul Lacouture et Georges Spénale ;
- Instauration d'une enveloppe annuelle destinée à la réfection des revêtements de diverses voiries urbaines ;
- Enveloppe annuelle de réfection de la voirie rurale ;
- Réfection du revêtement de la partie piétonne et cycles des allées Jean Jaurès ;
- Première tranche de travaux, rue des Rosiers, route du Port d'en Taïx ;
- Travaux d'aménagement de voiries diverses ;
- Travaux de protection et consolidation des falaises de l'Agout (crédits de paiement).

· Dans le domaine sportif
- Création de la Maison sports santé (crédits de paiement) ;
- Revêtement de terrains de tennis ;
- Aménagement de deux terrains de « foot5 » (crédits de paiement).

· Dans le domaine culturel et patrimonial
- Continuation de l'opération d'aménagement d'un cinéma multi-salles (3) sur le site actuel, en plein cœur de ville ;
- Maîtrise d'œuvre pour la création (colonne sèche sécurité incendie) ou la restauration (escalier à vis) des circulations verticales de la cathédrale et restauration du chemin de croix ;
- Mobilier pour les réserves du musée (2ème tranche) ;
- Acquisition de tableaux pour le musée ;
- Renouvellement des projecteurs (LED économies d'énergie) de la Halle aux Grains.

· Dans le domaine scolaire
- Aménagements divers, dans toutes les écoles de la commune ;
- Acquisition de mobiliers ;
- Poursuite de l'effort d'équipement de matériels informatiques ;
- Renouvellement de matériel pour la cuisine centrale et de mobilier d'aire de jeux.

· En matière de sécurité

- Extension et renforcement du dispositif de vidéoprotection, dont tous les acteurs (sous-préfet, représentant du procureur de la République...) ont souligné, lors de la dernière réunion du CLSPD l'atout dissuasif tant en termes de prévention que de répression de la délinquance ; « un outil formidable » selon les termes du commandant en second de la compagnie de Gaillac de la Gendarmerie Nationale territoriale compétente.
- Travaux de sécurisation des berges (crédits de paiement) ;
- Aménagement d'un plateau traversant avenue Gabriel Péri.

les dépenses de fonctionnement sont rigoureusement gérées malgré le contexte

→ Les charges à caractère général souffrent de la situation générale inflationniste

Les crédits inscrits au chapitre 011 « charges à caractère général » sont supérieurs de 7,49 % à ceux de l'année 2022, en raison principalement de la forte inflation qui plombe de nombreux postes de dépenses mais aussi, et c'est plus positif, du développement des services à la population et de l'effort marqué d'entretien de la voirie (dépenses éligibles au FCTVA) qui vient compléter utilement l'enveloppe, elle aussi abondée en section d'investissement, pour la réfection ou l'aménagement de ladite voirie.

L'impact inflationniste est adouci par la poursuite de la rationalisation des consommations et des économies réalisées sur le fonctionnement interne des services.

Aussi, les inscriptions budgétaires des postes « frais de télécommunications », « frais d'affranchissement », « catalogues et imprimés », « documentation générale et technique », « autres matières et fournitures », « fournitures administratives », « fournitures d'entretien », « chauffage urbain », « eaux et assainissement » et même « alimentation » baissent pour la plupart ou sont maintenues à leur niveau précédent.

En matière d'alimentation, par exemple, alors que les effectifs restent stables, l'effet de la flambée des prix des produits alimentaires peut être compensé par des méthodes de gestion interne qui portent leurs fruits : lutte anti-gaspillage, pesée des portions, études qualitatives, tarifaires et conjoncturelles systématiques et, au cas par cas, des produits choisis pour les préparations.

La dématérialisation accrue de nos procédures contribue également à diminuer la consommation de papier.

L'effort pour un développement durable reste ainsi toujours soutenu, tant en matière de réduction de nos dépenses de fonctionnement qu'au niveau de nos investissements détaillés plus loin.

→ Les frais de personnel sont fortement impactés par les décisions gouvernementales

Les frais de personnel (chapitre 012) seront fortement impactés par des décisions gouvernementales : augmentation du point d'indice (+ 3,5 %) en année pleine soit un surcoût de près de 400 000 €, revalorisation indiciaire des traitements due à l'augmentation du SMIC.

La politique sociale en direction du personnel est toujours aussi prégnante avec ses incidences budgétaires :

- le glissement vieillesse technicité (GVT) c'est-à-dire l'évolution favorable des carrières ;
- l'abondement du régime indemnitaire quel que soit le statut des agents ;
- les intégrations ;
- la création de postes d'apprentis supplémentaires.

Il convient de pourvoir aussi au remplacement de plusieurs agents placés en congés de longue maladie.

Aussi, par prudence, les prévisions de ce chapitre sont réévaluées de + 7 % par rapport aux inscriptions de 2022.

Les efforts d'optimisation des emplois sont poursuivis même si les marges de manœuvre sont, cette année, plus réduites, compte tenu des besoins et des efforts déjà entrepris lors des exercices précédents.

⇨ Le soutien au tissu associatif reste très fort

L'enveloppe destinée aux subventions aux associations est maintenue au bon niveau de celle des années précédentes. Elle est supérieure de + 9 % à celle budgétisée avant 2019.

A cela, s'ajoute la mise à disposition gratuite et sans cesse croissante de locaux municipaux avec les charges d'énergie afférentes en forte augmentation. L'aide s'exprime aussi par le personnel communal affecté au soutien logistique des manifestations associatives (trois équivalents temps plein à l'année).

⇨ La dette est gérée intelligemment.

Nous avons anticipé la remontée structurelle des taux d'intérêt en figeant un emprunt en fin d'année 2022, lequel sera mis en œuvre, à un coût restant très abordable, en cours d'année 2023 pour participer à l'effort d'investissement du présent exercice.

Il est rappelé que la Chambre Régionale des Comptes, dans son dernier rapport, a jugé cette dette « maîtrisée » et « sans risque ».

Elle est exclusivement adossée à l'effort d'investissement. Elle tient compte de nos capacités de remboursement et s'accompagne d'un bon niveau d'autofinancement.

De nombreuses recettes de subventions sont attendues mais non encore notifiées. Leur constatation en cours d'exercice permettra de réduire très significativement la ligne budgétaire « emprunt ».

Un bon niveau d'autofinancement continue d'être recherché

Bien que le contexte fortement inflationniste rende la tâche plus ardue, nous essayerons, sans relâche, de dégager un bon niveau d'autofinancement, dont une partie est déjà consolidée par une dotation aux amortissements en forte croissance. Une gestion fine des dépenses et des recettes et la recherche systématique d'économies de fonctionnement devraient permettre d'atteindre cet objectif nécessaire au financement de l'effort d'investissement.

⇨ **Budget principal**

Après le débat d'orientation budgétaire tenu lors de la séance du 8 mars 2023 et le rapport établi préalablement, les propositions des diverses commission et l'avis de la commission des finances du 27 mars 2023, **Monsieur LAMOTTE** présente le budget primitif principal de la Ville pour l'année 2023, qui s'établit et s'équilibre en dépenses et recettes, comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 14 882 633 €
Recettes de fonctionnement : 14 882 633 €

Dépenses d'investissement : 8 057 633 €
Recettes d'investissement : 8 057 633 €

Soit un total de 22 940 266 €.

Madame ALBOUY POMPONNE intervient :

Nous constatons une baisse du volume des projets d'investissement de 14 % par rapport à la moyenne 2014-2022. Nous étions inquiets sur la voirie et nous avions raison : - 8 % par rapport à la moyenne 2014-2022 (- 38 % par rapport à 2022) alors que les coûts augmentent. Où est l'enveloppe promise ?

Par ailleurs nous questionnons le caractère prioritaire de certains projets : l'aire d'agrément du Carla, le chemin de Croix ? Nous préférerions mettre un véritable effort sur le plan vélo afin qu'il sorte enfin des cartons et commence à prendre vie.

Au niveau des écoles : pourquoi y a-t-il 2 façons de traiter la question de l'arrosage des plantations ? Une citerne de récupération des eaux de pluie pour le Pigné et un système d'irrigation pour les Clauzades.

A propos de la hausse des coûts de fonctionnement, nous comprenons qu'elle est en partie contextuelle (salaires et les fluides) mais quelques augmentations notables de postes nous interpellent :
6232 réception + **28 000 euros**
6238 relations publiques + **33 000 euros >> + 60 000 euros sur ces deux lignes, c'est énorme !!! espérons que cela sera ponctuel**

A propos des associations, la culture perd 55 % par rapport à 2022, - 26 % par rapport à la moyenne des derniers exercices. Ce sont ces associations qui vont subir la plus grosse pénalité liée à la contribution aux frais de l'utilisation des halles.

Le montant alloué au social n'a pas bougé depuis des années.

On voit également une hausse importante des subventions exceptionnelles + 35 % (1/3 du budget des associations) qui ne passent pas en commissions, ce qui est problématique car elles ne sont jamais discutées.

Monsieur CARAYON lui répond.

L'enveloppe « relations publiques » prend en compte l'acquisition ponctuelle des exemplaires du nouveau livre « Lavaur, capitale du Pays de Cocagne » récemment édité. Y êtes-vous opposée ?

Non, dit **Madame ALBOUY POMPONNE**.

Ce livre est offert aux personnalités visitant la ville, aux mariés et aux membres du Conseil Municipal, ajoute **Monsieur CARAYON**.

Les crédits « réceptions » sont calculés à l'aune des nombreuses et pour certaines nouvelles, animations festives et culturelles de qualité, proposées gratuitement aux vauréens et visiteurs.

Quant à la question de la réfection et de l'aménagement des voiries, **Monsieur CARAYON** persiste. De nouvelles enveloppes y sont consacrées. L'effort spécifique en la matière est intensifié.

Il faut tenir compte des autorisations de programme et des crédits de paiement, dit **Monsieur VIDAL**, qui peuvent faire varier les inscriptions budgétaires et fausser les comparaisons.

Monsieur CARAYON et **Madame DOURTHE** précisent que des aides jusqu'à présent inscrites au niveau des « subventions culturelles », ont été réaffectées ou regroupées à la ligne « subventions diverses ». Les subventions culturelles ne diminuent pas. Ces mouvements ont été instruits par la commission des finances.

Les subventions diverses, poursuit **Monsieur CARAYON**, sont examinées et discutées par la commission des finances.

En ce qui concerne l'arrosage des plantations, **Madame MARIGNOL** indique que la surface à irriguer concernée au niveau des Clauzades (école Comtesse de Ségur) est trop importante pour un dispositif de récupération.

Madame IMBERT précise qu'une étude, en vue de la récupération et du stockage des eaux de pluie est lancée pour l'ensemble des bâtiments communaux pouvant accueillir un tel dispositif.

Ce système est déjà mis en place au niveau des jardins dit « partagés » confirme **Monsieur LAMOTTE** et il est envisagé l'installation d'une cuve sur le site du centre technique municipal. Celle-ci coûterait 25 000 €, ce qui n'est pas négligeable.

Nous tenons compte de cette problématique dans le choix des végétaux à planter, dit **Madame GUIDEZ**.

Entendu l'exposé de **Monsieur LAMOTTE**,

Vu les tableaux détaillant et commentant les projets de budget,

Vu la synthèse du projet de budget présentée par le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le budget primitif de la Ville pour l'année 2023 d'un montant total de 22 940 266€ en dépenses et en recettes,

- approuve le volume d'emprunts nécessaire à l'équilibre du budget,

- vote le budget primitif 2023 :
* Section de fonctionnement, au niveau des chapitres,
* Section d'investissement, au niveau des opérations ou au niveau des chapitres pour les montants hors opérations.

Vote : pour : 26 voix
Contre : 4 : MM. NAVELLOU, DAVID, Mmes ALBOUY POMPONNE, MOUGIN.

▪ Affectation anticipée du résultat

- Après avoir entendu le détail de la fiche de calcul de résultat prévisionnel, accompagné des extraits de compte de gestion provisoire et des états de restes à réaliser,

- Constatant qu'il convient par anticipation d'affecter le résultat prévisionnel de fonctionnement,

SITUATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice précédent : 2022	1 076 709.66 €
Déficit prévisionnel d'investissement de l'exercice 2022	169 763.92 €
Reste à réaliser en dépenses	1 360 060.43 €
Reste à réaliser en recettes	3 720 701.41 €
Déficit investissement reporté en 2023 au compte 001	1 246 473.58 €
Besoin de financement	/

Après avoir constaté le résultat prévisionnel de fonctionnement au 31/12/2022 :

Résultat comptable de l'exercice	524 945.92 €

Entendu l'exposé de **Monsieur LAMOTTE**, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter par anticipation le résultat prévisionnel de fonctionnement,
comme il suit :

Report à nouveau (compte 110) ligne 002 - BP 2023	524 945.92 €

Vote : unanimité.

⇨ **Budget annexe du service de l'assainissement**

Madame GUIDEZ soumet au Conseil Municipal l'approbation du budget annexe du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2023.

Ce dernier s'équilibre comme il suit :

Dépenses d'exploitation : 1 287 000 €
Recettes d'exploitation : 1 287 000 €

Dépenses d'investissement : 1 544 800 €
Recettes d'investissement : 1 544 800 €

Soit un montant total de : 2 831 800 €

Vote : unanimité.

▪ Affectation anticipée du résultat

L'assemblée délibérante,

- après avoir entendu le détail de la fiche de calcul de résultat prévisionnel, accompagné des extraits de compte de gestion provisoire et des états de restes à réaliser du budget annexe du service de l'Assainissement,

- constatant qu'il convient de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi qu'il suit :

SITUATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Déficit d'investissement cumulé	38 895.88 €
Reste à réaliser en dépenses	311 330.42 €
Reste à réaliser en recettes	/
Besoin de financement	272 434.54 €

Après avoir constaté le résultat prévisionnel d'exploitation au 31/12/2022 :

Résultat comptable de l'exercice	554 120.03 €
Résultat antérieur reporté	757 490.86 €
Résultat cumulé à affecter	1 311 610.89 €

Entendu l'exposé de **Madame GUIDEZ**,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter par anticipation le résultat d'exploitation prévisionnel, comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisés compte 1068 - BP 2023	272 434.54 €
Report à nouveau (compte 110) ligne 002 - BP 2023	1 039 176.35 €

Vote : unanimité.

✧✧✧✧✧

4- AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDIT DE PAIEMENT

⇨ **Création de 2 terrains de foot à 5**

Monsieur VIDAL informe ses collègues que conformément à l'article L.2311-3-1 du CGCT, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

La durée et le montant de l'opération de création de deux terrains de foot à 5 entrent dans le cadre budgétaire précité.

Ainsi, il est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante l'autorisation de programme et les crédits de paiement prévisionnels, comme il suit :

Projet	**Opération**	**Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC**	**CP/Crédits de paiement TTC**	
			2023	**2024**
Création de deux terrains de foot à 5	489	200 000 €	100 000 €	100 000 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311.3 et R.2311.9,

Vu le décret 97.4175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu l'avis de la Commission des finances du 27.03.2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve telle qu'elle est présentée, le montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour l'autorisation 489 « Création de deux terrains de foot à 5 », comme il suit :

Projet	**Opération**	**Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC**	**CP/Crédits de paiement TTC**	
			2023	**2024**
Création de deux terrains de foot à 5	489	200 000 €	100 000 €	100 000 €

Vote : unanimité.

⇨ **Maison Sport Santé**

La durée et le montant de l'opération de la Maison Sports Santé entrant dans le cadre budgétaire précité, **Monsieur VIDAL** soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante l'autorisation de programme et les crédits de paiement prévisionnels, comme il suit :

Projet	**Opération**	**Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC**	**CP/Crédits de paiement TTC**	
			2023	**2024**
Maison Sports Santé	489	700 000 €	210 000 €	490 000 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311.3 et R.2311.9,

Vu le décret 97.4175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu l'avis de la Commission des finances du 27.03.2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve telle qu'elle est présentée, le montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour l'autorisation 489 « Maison Sports Santé », comme il suit :

Projet	Opération	Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC	CP/Crédits de paiement TTC	
			2023	2024
Maison Sports Santé	489	700 000 €	210 000 €	490 000 €

Vote : unanimité.

⇨ **Aire sportive et d'agrément du Carla**

La durée et le montant de l'opération de l'aire sportive et d'agrément du Carla entrant aussi dans le cadre budgétaire précité, **Monsieur VIDAL** soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante l'autorisation de programme et les crédits de paiement prévisionnels, comme il suit :

Projet	Opération	Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC	CP/Crédits de paiement TTC	
			2023	2024
Aire sportive et d'agrément du Carla	494	750 000 €	200 000 €	550 000 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311.3 et R.2311.9,

Vu le décret 97.4175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu l'avis de la Commission des finances du 27.03.2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve telle qu'elle est présentée, le montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour l'autorisation 494 « Aire sportive et d'agrément du Carla », comme il suit :

Projet	Opération	Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC	CP/Crédits de paiement TTC	
			2023	2024
Aire sportive et d'agrément du Carla	494	750 000 €	200 000 €	550 000 €

Vote : unanimité.

✧✧✧✧✧

5- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur l'attribution des subventions dont la liste figure dans les documents joints en annexe.

Entendu les exposés respectifs de **M. BONHOMME, Mme DOURTHE, M. LARUE, Mmes MARIGNOL, BALAT, IMBERT**, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve l'attribution des subventions aux associations ou organismes pour 2023, conformément aux états annexés au présent procès-verbal,

- précise que les crédits sont inscrits au chapitre 65, article 6574 du budget primitif 2023.

Vote : unanimité.
M. LARUE et Mme BONNIFACY ne participent pas au vote.

✧✧✧✧✧

6– SUBVENTION AU C.C.A.S.

Madame BALAT propose d'approuver l'affectation d'une subvention d'équilibre pour le budget du Centre d'Action Sociale afin, en particulier, de permettre d'abonder le compte « secours aux personnes en difficulté » dudit budget.

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'affectation d'une subvention de 30 000 € au Centre Communal d'Action Sociale et précise que les crédits sont inscrits au chapitre 65, article 657362 du budget primitif 2023.

Vote : unanimité.

✧✧✧✧✧

7 – DÉTERMINATION DU TAUX DES DEUX TAXES LOCALES

Monsieur CARAYON propose de ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales. La taxe locale d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires (dernier taux de référence 2020).

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal de fixer ces taux pour l'année 2023, tels que ci-dessous :

- Foncier Bâti :	60.33 %
- Foncier Non Bâti :	109.56 %
- Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) :	12,13 %

Après avis de la commission des finances du 27.03.2022,
le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de fixer, à nouveau, tels que ci-dessous, les taux d'imposition applicables en 2023, à chacune des trois taxes directes locales :

- Foncier Bâti :	60.33 %
- Foncier Non Bâti :	109.56 %
- Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) :	12,13 %

Vote : unanimité.

✧✧✧✧✧

8- BOURSE À PERMIS DE CONDUIRE

Madame IMBERT expose que le groupe de travail ad hoc s'est réuni pour proposer, après examen attentif des dossiers, les prix suivants aux lauréats de la « Bourse à permis de conduire ».

Ont été sélectionnés les projets suivants :

↳ Aide au sein d'une association caritative
Aide à la vestiboutique, rangement et distribution des produits alimentaires au sein de la Croix Rouge – projet de Mlle Julie MURAT.
Au regard de la règle du quotient familial retenue pour la détermination du pourcentage de participation de la Municipalité, la commission propose d'affecter une aide à Mlle Julie MURAT à hauteur de 70 % de la dépense, soit 738.50 €.
Il convient donc de prévoir la somme de 738.50 € pour le règlement à l'auto-école LUCAS.

↳ Aide au sein d'une association caritative
Aide à la collecte, rangement et distribution des denrées alimentaires au sein des Restos du Cœur - projet de M. Rayan IMANI GUEZIEL.
Au regard de la règle du quotient familial retenue pour la détermination du pourcentage de participation de la Municipalité, la commission propose d'affecter une aide à M. Rayan IMANI GUEZIEL à hauteur de 80 % de la dépense, soit 1 011.20 €.
Il convient donc de prévoir la somme de 1 011.20 € pour le règlement à l'auto-école BASTIDE.

↳ Aide au sein d'une association caritative
Aide à la vestiboutique, rangement et distribution des produits alimentaires au sein de la Croix Rouge – projet de Mlle Lou EIDELVEIN.
Au regard de la règle du quotient familial retenue pour la détermination du pourcentage de participation de la Municipalité, la commission propose d'affecter une aide à Mlle Lou EIDELVEIN à hauteur de 80 % de la dépense, soit 952.00 €.
Il convient donc de prévoir la somme de 952.00 € pour le règlement à l'auto-école SABARTHES.

↳ Aide au sein d'une association caritative
Aide à la vestiboutique, rangement et distribution des produits alimentaires au sein de la Croix Rouge – projet de M. Pablo ROBIN.
Au regard de la règle du quotient familial retenue pour la détermination du pourcentage de participation de la Municipalité, la commission propose d'affecter une aide à M. Pablo ROBIN à hauteur de 50 % de la dépense, soit 527.50 €.
Il convient donc de prévoir la somme de 527.50 € pour le règlement à l'auto-école LUCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation des prix visés ci-dessus dans le cadre de la « Bourse à permis de conduire ». Le mandatement sera effectué au compte 671-4 du budget de la Ville pour l'année 2023.

Vote : unanimité.

Répondant à une question de **Madame ALBOUY POMPONNE, Monsieur CARAYON** précise que la bourse « étudiants » pourra très prochainement être mise en œuvre, le bouclage des modalités pratiques étant presque achevé.

✧✧✧✧✧

9- ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur VANTAUX informe ses collègues que le comptable public compétent pour la Ville de LAVAUR présente un état de créances irrécouvrables, consécutif à des dossiers de surendettement validés, à une clôture pour insuffisance d'actif à la suite d'une liquidation judiciaire ou à des poursuites sans effet, pour un montant global de 169.20 €.

Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur l'admission en non-valeur desdits créances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'admission en non-valeur des produits suivants :

* Compte 6541

EXERCICE	N° TITRE	MONTANT
2019	513	4.30 €
	760	0.10 €
	1121	4.30 €
	2498	27.50 €
	2653	4.30 €
2020	419	4.30 €
	671	4.30 €
	851	0.10 €
TOTAL		49.20 €

* Compte 6542

EXERCICE	N° TITRE	MONTANT
2018	3146	120 €
TOTAL		120 €

Il précise que les crédits nécessaires à cette opération, soit : 169.20 €, sont prévus au chapitre 65 du budget de la Ville de LAVAUR.

Vote : unanimité.

✧✧✧✧✧

10- INFORMATIONS

≺ Décisions du maire prises en vertu d'une délégation du Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Décision du 5 janvier 2023 relative à l'autorisation de déposer une déclaration préalable pour le remplacement de la clôture et le remaniement de la toiture de l'école élémentaire Colonel Arnaud Beltrame.

- Décision du 10 février 2023 relative à la signature d'une convention avec Guinois'Art, galerie d'art itinérante, pour la mise à disposition temporaire de la Tour des Rondes pour la période du 24 mars au 03 avril 2023, soit une durée de 11 jours, moyennant une contrepartie de 400 €.

- Décision du 21 février 2023 relative à l'offre faite par l'association l'Entraide Vauréenne du don de 74 ouvrages pour la médiathèque municipale Guiraude de Laurac.

- Décision du 13 mars 2023 : dépôt d'un dossier demande de subvention auprès de l'État (DETR), du Conseil régional d'Occitanie et du Conseil Départemental du Tarn pour la création d'un escalier et la pose d'une colonne sèche dans la tour du jacquemart de la cathédrale Saint-Alain.

- Décision du 13 mars 2023 : dépôt d'un dossier demande de subvention auprès de l'État (DETR), du Conseil régional d'Occitanie et du Conseil Départemental du Tarn pour la création de locaux mutualisés de l'ALSH et de la Maison Sport Santé.

- Décision du 13 mars 2023 : dépôt d'un dossier demande de subvention auprès de l'État (DETR) pour des travaux de menuiseries, d'isolation phonique et de végétalisation dans les cinq écoles dont la Ville de Lavaur a la charge.

- Décision du 17 mars 2023 : attribution du marché de prestations d'élagage et d'abattage d'arbres sur le territoire de la Commune de Lavaur - Marché PS 2023-03
Il a été signé le marché n° PS 2023-03, pour la réalisation des prestations d'élagage et d'abattage d'arbres sur le territoire de la Commune de LAVAUR ;

- pour un montant annuel maximum de 45 000 € H.T. ;
- avec des prix globaux et forfaitaires, actualisables chaque année (conformément au cahier des charges administratives particulières : formule d'actualisation) ;
- avec des prix unitaires ou forfaitaires (voir bordereau des prix unitaires) ;
- Le marché est conclu initialement pour la période allant de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2023. Il peut être reconduit tacitement tous les ans pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2026, avec la S.A.R.L. PRADELLES, Les Elagueurs du Vaurais, 2, impasse Jean Malrieu, 81500 Labastide St-Georges.

- Décision du 19 mars 2023 relative au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'État (DETR), du Conseil régional d'Occitanie et du Conseil Départemental du Tarn pour la création de locaux pour la Maison Sport Santé.

✧✧✧✧✧

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

✧✧✧✧✧

Le Maire,

Bernard CARAYON

La secrétaire de séance,

Corinne DOURTHE

BUDGET PRIMITIF 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
6042	Achat de prestations de services	804 880,00	486 394,00	Assistance informatique finances et écoles + animations à la médiathèque + exposition musée + anoxie réserves du musée + diagnostics passerelle gare + illuminations de fin d'année + redevance déchets + activités et sorties des écoles, du centre de loisirs, de l'espace jeunesse + location échafaudage escalier passerelle gare et autel Saint Antoine.
60611	Eaux et assainissement	92 000,00	61 500,00	Poursuite de la rationalisation des consommations et transfert de la piscine en année pleine.
60612	Energie électricité	611 000,00	792 000,00	Prévision 2023 en hausse compte tenu du contexte.
60613	Chauffage urbain	275 000,00	209 000,00	Prévision en baisse par rapport à l'année 2022, continuité de l'amélioration et du contrôle des moyens mis en œuvre pour une meilleure performance.
60621	Combustibles	14 500,00	21 500,00	Prévision en hausse compte tenu de l'augmentation des prix.
60622	Carburants	56 000,00	67 350,00	Prévision augmentée compte tenu des fluctuations à la hausse.
60623	Alimentation	436 000,00	433 000,00	Prévision quasi identique.
60624	Produits de traitement	2 500,00	8 000,00	Prévision en hausse due à l'augmentation des tarifs.

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
60628	Produits pharmaceutiques	2 500,00	2 400,00	Provision pour les différents services municipaux.
60631	Fournitures d'entretien	50 000,00	40 000,00	Diminution significative de l'enveloppe (poursuite de la rationalisation de la gestion des stocks).
60632	Fournitures de petit équipement	45 000,00	45 000,00	Provision identique à celle de 2022.
60633	Fourniture de voirie	17 000,00	10 000,00	Provision diminuée au vu du réalisé.
60636	Habillement - Vêtements de travail	15 000,00	23 000,00	Ligne annuelle pour vêtements de travail (augmentation afférente à la hausse des prix).
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	Provision identique : poursuite de l' optimisation de l'utilisation des stocks.
6065	Livres, disques, cassettes Bibliothèque	26 100,00	22 220,00	Enveloppe annuelle pour achat de livres, CD et DVD (diminution de la part subventionné en 2021 (3875 € d' achat supplémentaire en 2022 à cet effet).
6067	Fournitures scolaires	38 000,00	42 280,00	Dotation annuelle augmentée pour les élèves des écoles publiques.
6068	Autres matières et fournitures	250 000,00	225 000,00	Provision pour les petites fournitures d'entretien du patrimoine et de fonctionnement des services (jardin, voirie etc.).
61228	Crédits bail, mobilier/Autres	14 800,00	14 800,00	Provision pour contrat locations copieurs.
6132	Locations immobilières	13 000,00	12 300,00	Location espace St Roch+ sncf (canalisation eu) + local pour œuvres musée provisionné dans l'attente du déménagement.
61351	Location matériel roulant		63 000,00	Location balayeuse, camion frigorifique pour livraison de repas.
61358	Locations mobilières/Autres	75 000,00	19 900,00	Différentes locations de matériels pour les animations + batteries véhicules électriques.
61521	Entretien des terrains	14 000,00	57 000,00	Provision pour entretien éclairage des stades + Théron.

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
615221	Entretien des bâtiments	360 000,00	350 000,00	Provision pour entretien des bâtiments communaux dont reprise malfaçon club house du rugby : 140 000 € (couverte par les indemnités d'assurance déjà perçues).
615231	Entretien des voies	230 000,00	275 000,00	Ligne annuelle d'entretien de la voirie dont élagage, faucardage et signalisation horizontale, enveloppe supplémentaire liée à la réfection des routes.
615232	Entretien des réseaux	1 000,00	1 000,00	Provision annuelle
61551	Entretien matériel roulant	36 000,00	36 000,00	Provision pour entretien matériel. Crédits reconduits.
61558	Entretien autres biens mobiliers	91 000,00	91 000,00	Provision pour entretien matériel.
6156	Maintenance	44 000,00	66 000,00	Maintenance informatique : prévision en hausse pour nouveaux contrats (maintenance centrale traitement air des réserves du musée + maintenance des défibrilateurs).
6161	Primes d'assurance	85 000,00	95 000,00	Assurance des bâtiments, de la flotte automobile, garantie responsabilité civile et protection juridique. Révision générale des contrats à la hausse compte tenu de la hausse des prix .
6182	Documentation générale et technique	18 000,00	17 000,00	Poursuite des efforts de rationnalisation des abonnements et documentation des services.
6184	Versement à des organismes de formation	10 000,00	15 000,00	Provision pour formation des agents (hors formations gratuites CNFPT).
6188	Autres frais (analyses:légionnelle etc.)		6 156,00	Provision pour analyses cuisine centrale et autres.
62268	Honoraires	3 700,00	3 700,00	Provision pour honoraires (géomètres - huissiers + médicaux).
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	Provision pour accompagnement juridique ponctuel.
6231	Annonces et insertions	16 400,00	16 400,00	Insertions presse + annonces des marchés public de fonctionnement + insertion pour expo été du musée.
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 000,00	Crédits reconduits.
6234	Réception	62 000,00	90 000,00	Provision pour réceptions dont les jeudis au jardin + Les gourmands disent III et IV + Nuit Pélerine + Nuit du Bac + Nuit des trophées....
6236	Catalogues et imprimés	56 300,00	55 800,00	Réduction de consommation papier pour une meilleure gestion environnementale, poursuite de la rationalisation.

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
6238	Divers relations publiques	10 000,00	43 000,00	Prévision pour cadeaux, gerbes + augmentation livres: Lavaur, une nouvelle capitale aux portes de Toulouse.
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		426 000,00	Frais de transport des enfants des écoles, centre de loisirs, séjours ainsi que de la navette gratuite.
6247		52 000,00		
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	8 600,00	Provision légèrement augmentée (hausse du carburant).
6261	Frais d'affranchissement	39 000,00	31 600,00	Provision diminuée dans la continuité de rationalisation des consommations.
6262	Frais de télécommunications	50 000,00	47 000,00	Prévision 2023 en baisse par rapport à celle de 2021 et de 2022. Les efforts de rationalisation se poursuivent.
627	Services bancaires et assimilés	500,00	700,00	Frais sur chèques vacances ou rejet de chèques + frais pour mise en place paiement par CB et en ligne.
6281	Concours divers - cotisations municipales	4 600,00	4 700,00	Provision pour cotisations municipales.
6288	Autres services extérieur	1 000,00	200,00	Prévisions pour frais de péage séjour enfants.
63512	Taxes foncières	60 000,00	67 000,00	Provision pour taxe foncière.
6355	Taxes et impôts sur véhicules	300,00	0,00	
637	Autres impôts et taxes	5 500,00	1 400,00	Guso.
	TOTAL CHAPITRE 011	**4 115 580,00**	**4 423 900,00**	**Prévision en hausse par rapport à celle de 2022 justifiée par l'augmentation des prix dans de nombreux domaines toutefois amorti par la poursuite de l'effort de rationalisation du fonctionnement interne des services. Maintien et développement des services à la population.**

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 012 FRAIS DE PERSONNEL			
6218	Autre personnel extérieur au service	7 000,00	5 000,00	Gratification stagiaires (musée + administration).
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 600,00	23 430,00	
6336	Cotisation C.N.F.P.T. et centre de gestion	88 600,00	94 550,00	
6338	Taxes sur rémunérations	12 900,00	13 740,00	
64111	Rémunérations titulaires	3 684 500,00	3 938 100,00	Provision en hausse liée à l'augmentation du point d'indice, du minimum de traitement au niveau du Smic (+ 1,81% au 01/01/2023) , au GVT et la politique sociale d'intégration. Néanmoins, poursuite de l'effort de rationalisation des postes..
64112	Nouvelles bonifications indiciaires, supplément familial, indemnité de résidence	70 500,00	75 000,00	
64118	Autres indemnités titulaires	940 600,00	940 600,00	Poursuite de la revalorisation soutenue du régime indemnitaire.
64131	Rémunération principale non titulaires	729 000,00	794 300,00	
64138	Indemnités personnel non titulaires	91 300,00	159 900,00	Régime indemnitaire pour les non titulaires.
6417	Rémunération des apprentis	15 100,00	22 600,00	Provision pour apprentis.
6451	Cotisations URSSAF	826 000,00	898 300,00	
6453	Cotisations caisse de retraite	1 093 700,00	1 126 300,00	
6454	Cotisation sur ASSEDIC	35 300,00	46 380,00	

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
6455	Cotisation assurance du personnel	104 400,00	128 800,00	Cotisation pour remboursement traitement en cas d'accident de travail, longues maladies et maternités. Hausse des taux.
6456	Versement au Fonds national de compensation du supplément familial	17 500,00	20 000,00	Montant estimé.
6475	Médecine du Travail	27 000,00	33 000,00	
	TOTAL CHAPITRE 012	7 765 000,00	8 320 000,00	Hausse liée à l'augmentation du point d'indice sur une année complète et de la revalorisation indiciaire des traitements due à l'augmentation du Smic. Poursuite des efforts de rationalisation des postes.
	CHAPITRE 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
65131	Bourses et prix	11 000,00	11 000,00	
65311	Indemnités Maire - Adjoints - Conseillers	179 100,00	182 000,00	Provision pour indemnités des élus.
65312	Frais missions Conseillers	1 500,00	1 500,00	Provision très modeste pour frais de déplacement des élus.
65313	Cotisations de retraite	12 000,00	12 200,00	Prévision pour cotisations retraite sur indemnités élus.
65314	Cotisation de Sécurité Sociale Part patronale	18 000,00	19 000,00	Cotisation sur indemnités des élus.
65315	Formation des élus	5 600,00	8 940,00	Provision égale à 2% des indemnités selon le décret 2020-942 .
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	1 500,00	2 000,00	Provision adaptée au vu du réel.
6542	Créances éteintes	1 500,00	2 000,00	Provision adaptée au vu du réel.
65568	Contribution organismes de regroupement	25 000,00	23 000,00	Participation à la FEDERTEEP pour ramassage scolaire.
6558	Autres contributions obligatoires	6 500,00		Provision pour frais analyses changement d'imputation M57.
657362	Subvention au CCAS	140 000,00	40 000,00	BP 40 000 + 100 000 FIN 2022 :Subvention d'équilibre au CCAS permettant de maintenir le niveau des aides attribuées aux personnes en difficulté sociale par le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale + part concessions

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
657381	Subvention autres établissements		200 160,00	Prise en charge déficits Résidence Autonomie + subvention supplémentaire Résidence Autonomie de 83 735,18 €et Portage des repas à domicile.
65748	Subvention aux associations	450 000,00	430 000,00	Subventions aux associations: DIVERS : 118 910 € CEL : 2 500 € ECHANGE : 1 200 € JUMELAGE : 1 200 € ENSEIGNEMENT: 8 901 € Ecole Ste Croix (participation école privée) : 87 000 € Ecole Calandreta : 5 199 € CULTURE : 50 600 € SPORTS : 134 690€ SOCIAL : 17 300 € AGRICULTURE : 2 500 €
65818	Redevance pour concession brevet licence	3 600,00	6 100,00	Provision pour frais de SACEM mais abscence taxe sur séances cinéma.
65888	Charges diverses sur gestion courante	4 200,00	5 000,00	Participation pour frais de scolarité d' enfants résidants à LAVAUR, scolarisés à l'extérieur.
	TOTAL CHAPITRE 65	859 500,00	942 900,00	
	CHAPITRE 66 CHARGES FINANCIERES			
66111	Intérêts des emprunts et dettes	492 600,00	549 800,00	Provision pour intérêts de la dette.
66112	ICNE	1 320,00	1 000,00	Provision ICNE 2023 déduite des ICNE 2022.
6615	Intérêts lignes de trésorerie	3 000,00		Provision pour ligne de trésorerie.
6688	Autres		3 900,00	Frais de dossier prêt 2022.
	TOTAL CHAPITRE 66	496 920,00	554 700,00	Charges de la dette en légère augmentation, liée au nouvel emprunt 2022 taux négocié en 2022 au plus bas malgré le contexte : 2,99%.

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
673	Titres annulés sur exercice antérieur		500,00	
	TOTAL CHAPITRE 67	0,00	500,00	
	CHAPITRE 42 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
6761	Plus value sur cession			
6811	Dotation aux amortissements	466 000,00	600 000,00	Augmentation de la dotation aux amortissements 2023 : optimisation d'un autofinancement.
	TOTAL CHAPITRE 042	466 000,00	600 000,00	
	CHAPITRE 014 REVERSEMENTS SUR RECETTES			
7391111	Dégrèvement aux jeunes agriculteurs	3 000,00	2 000,00	Provision pour dégrèvement aux jeunes agriculteurs qui s'installent.
	TOTAL CHAPITRE 014	3 000,00	2 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		38 633,00	Autofinancement.
	TOTAL CHAPITRE 023	0,00	38 633,00	
	TOTAL DEPENSES	13 706 000,00	14 882 633,00	

VILLE DE LAVAUR - BUDGET PRIMITIF 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE			
70311	Concession cimetière	15 000,00	15 000,00	Prévision reconduite.
70323	Droits de stationnement et location sur la voie publique	27 000,00	29 200,00	Redevance occupation domaine public et relais téléphoniques. Inscription pour les terrasses des cafés et restaurants.
7062	Redevance et droit de services culturels	30 000,00	35 000,00	Abonnements médiathèque + entrées exposition musée .
7066	Redevance service à caractère social	166 800,00	186 000,00	Prévision fréquentation ALSH + sortie séniors+séjours.
7067	Redevance périscolaire et d'enseignement	833 000,00	850 000,00	pour mémoire : réalisé 2019 : 862 466 €.
TOTAL CHAPITRE 70		1 071 800,00	1 115 200,00	

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES			
73211	Attribution de compensation	930 000,00	933 915,00	prévision à l'aune du réalisé 2022.
732221	Fonds péréquation recettes fiscales	168 000,00	176 000,00	Prévision à l'aune du réalisé 2022.
	TOTAL CHAPITRE 73	1 098 000,00	1 109 915,00	
	CHAPITRE 731 FISCALITÉ LOCALE			
73111	Contributions directes	6 230 000,00	6 815 000,00	Produit des 2 taxes en croissance physique (développement de la commune) ; augmentation des bases décidée par le gouvernement et approuvée par le parlement de 7,1%. **Aucune augmentation des taux pour la septième année, décision du conseil municipal.**
73123	Taxe additionnelle aux droits de mutation	620 000,00	575 000,00	Prévision prudente.
73132	Taxe sur les pylônes électriques	26 500,00	26 690,00	Prévision identique.
73134	Taxes sur les déchets stockés	71 995,00	59 758,00	Taxe sur les déchets stockés en 2022, perçue en 2023.
73141	Taxe sur électricité	430 000,00	430 000,00	Provision reconduite.
73154	Droits de place	45 000,00	45 000,00	Prévision reconduite.
73156	Versement mobilité	150 000,00	175 000,00	Prévision à l'aune du réalisé 2022.
7318	Rôle complémentaire		30 000,00	Prise en compte constatation récurrente.
	TOTAL CHAPITRE 731	7 573 495,00	8 156 448,00	

	CHAPITRE 74 DOTATION SUBVENTIONS PARTICIPATIONS			
74111	Dotation forfaitaire des communes	719 000,00	719 000,00	Estimation identique.
741123	Dotation de solidarité urbaine des communes	430 000,00	430 000,00	Montant estimé égal à celui de 2022.
741127	Dotation nat péréquation TP	339 000,00	339 000,00	Estimation identique.
744	FCTVA	51 000,00	50 000,00	Récupération de la TVA sur les dépenses de fonctionnement de 2022 pour les comptes "entretien des bâtiments" et "entretien de la voirie".
74718	Autres participations de l'Etat	33 000,00	18 000,00	Subventions Comedec (Etat civil), service minimum d'accueil les jours de grève.
7472	Subvention et participation de la Région	28 000,00	17 000,00	Participation pour mise à disposition des lycéens des équipements sportifs communaux .
7473	Subvention et participation du Département	46 000,00	20 000,00	Subvention animation jeunesse.
74748	Subvention et participation des communes	51 500,00	75 000,00	Participation mise à jour pour les enfants des communes extérieures accueillis dans nos écoles + participation médiathèque.
74751	Groupement de collectivités	674 000,00	674 000,00	Fonds de concours versé par la CCTA . Prévision identique à celle de 2022 (147 863 € en section d'investissement).
747888	Subvention et participation autres organismes	409 610,00	424 000,00	Participation de la CAF pour les structures aidées.
74833	Etat compensation exonération Taxes Foncières	289 328,00	285 000,00	Non encore notifiée.Prévision prudente.
7485	Dotation titres sécurisés	18 130,00	18 630,00	Dotation pour passeports et cartes d'identité.
	TOTAL CHAPITRE 74	3 088 568,00	3 069 630,00	

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
752	Revenus des immeubles	513 590,00	491 200,00	Loyers divers bâtiments communaux dont 443 000 € pour les équipements exploités par Energie Service Lavaur.
756	Libéralités reçues (dons, quêtes.....)	500,00		
75738	Subvention de fonctionnement		8 633,00	Subvention ESL borne électrique.
75888	Produits divers de gestion courante	69 000,00	63 600,00	Prévision de remboursements impôts fonciers et taxe ordures ménagères pour bâtiments communaux loués + remboursement chauffage inspection de l'Education Nationale.
	TOTAL CHAPITRE 75	583 090,00	563 433,00	

N° DE COMPTE	LIBELLE	PREVISIONS 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 013 ATTENUATION DE CHARGES			
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	273 047,00	272 061,08	Prévision pour remboursement rémunération du personnel mis à disposition (CCTA, Résidence Autonomie, Portage, CCAS) + remboursement congés maladie non ordinaire et paternité.
6459	Remboursement sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	18 000,00	71 000,00	Remboursement charges patronales pour personnel mis à disposition.
	TOTAL CHAPITRE 013	291 047,00	343 061,08	
	002 EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES			
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	524 945,92	
	TOTAL 002	0,00	524 945,92	
	TOTAL RECETTES	13 706 000,00	14 882 633,00	

VILLE DE LAVAUR – BUDGET PRIMITIF 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

N° DE COMPTE	LIBELLE	RESTE A REALISER 2022	PROPOSITIONS NOUVELLES 2023	TOTAL PROPOSITIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE				
001	Déficit d'investissement reporté		1 246 473,58	1 246 473,58	Déficit investissement repris.
	TOTAL CHAPITRE 01	-	1 246 473,58	1 246 473,58	
	CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
333 204181 020	Subvention Résidence Autonomie		28 400,00	28 400,00	
463 2051 020	Logiciel informatique	17 037,60	4 872,00	21 909,60	RAR : logiciels finances + services techniques ATAL Logiciel Musée Mobydoc.
468 202 510	Révision du PLU Révision documents urbanisme	29 079,00	2 300,00	31 379,00	
485 204132 845	Subvention équipement département		8 633,00	8 633,00	Participation de la Ville pour l'installation d'une borne électrique Place Pasteur.
485 204132 845	Subvention équipement Pont de la Mouline		2 000,00	2 000,00	Subvention Communauté de Communes du Lautrécois-pays d'Agout (Participation à la réfection d'un pont donnant accès à des habitations de Lavaur.
493 2031 312	Musée	47 160,00		47 160,00	
495 2031 0341	ORT Petite Ville de demain		12 000,00	12 000,00	Elaboration convention ORT.
	TOTAL CHAPITRE 20	93 276,60	58 205,00	151 481,60	

	CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
332 21841 201	Matériel scolaire Achat de mobilier	775,00	9 900,00	10 675,00	Dotation annuelle de mobilier scolaire + 2 tables ping pong + panneaux de basket élémentaires Pigné et Clauzades.
333 2158 020	Matériel divers Achat matériel et outillage	31 992,03	103 450,00	135 442,03	Nouvelles inscriptions selon le détail ci-dessous : Operculeuse pour la cuisine centrale : 15 000 € Bacs cuisine centrale : 1 500 € Projecteurs (LED) Halle aux grains : 14 400 € Tondeuse frontale : 44 000 € Eléments aires de jeux : 10 000 € Défibrillateurs : 12 000 € Téléphones alae+ service des sports : 3 700 € Talkie walkie ALAE : 2 850 €
334 21848 020	Matériel administratif Achat matériel de bureau		8 000,00	8 000,00	Provision pour mobilier et matériel administratifs.
339 2112 845	Achat de terrains Terrains de voirie	2 530,00	155 000,00	157 530,00	Provision pour actes en cours dont parcelle Pech.
395 2158 30	Matériel sportif Autres matériels et outillage	4 525,20	19 000,00	23 525,20	Provision annuelle dotation matériel sportif (panneaux basket + cages de foot).
397 21831 201	Matériel informatique école Achat matériel de bureau et informatique		10 000,00	10 000,00	Provision annuelle pour vidéoprojecteurset équipements informatiques et numériques .
400 2152 845	Mobilier urbain		20 000,00	20 000,00	Provision annuelle mobilier urbain.
425 21312 201	Bâtiments scolaires	2 302,45		2 302,45	
425 21841 201	Mobilier scolaire	2 532,00		2 532,00	
463 21838 020	Matériel informatique Achat matériel de bureau et informatique	1 417,99	114 528,00	115 945,99	Renouvellement serveurs hôtel de ville + caisse enregistreuse médiathèque.

484 2158 845	Installation vidéo protection	2 718,00	194 000,00	196 718,00	Dispositif de vidéo protection secteur Pigné, Mazasses, parking Jacques Besse, place Pasteur + provision pour renouvellement .
485 2151 845		588,00		588,00	
485 21531 758			2 476,58	2 476,58	Provision pour extension de réseau eau potable.
485 21532 758	Travaux de voirie et réseaux		5 664,92	5 664,92	Provision pour extension de réseaux EU.
485 21534 758	Travaux de voirie et réseaux	122 525,89	106 657,75	229 183,64	Provision pour extension de réseaux électriques à l'aune des permis de construire.
485 21538 758	Travaux de voirie et réseaux	25 557,66		25 557,66	
486 21841 020	Mobilier Réserves Musée	16 508,88	52 500,00	69 008,88	Mobilier réserves du musée 2ième tranche.
489 2158 322	Instalation technique terrain sportif.	2 885,10		2 885,10	
490 2158 020	Installations bâtiments		30 400,00	30 400,00	Stores et éclairage led de la médiathèque.
493 21611 020	Musée		30 000,00	30 000,00	Achat tableaux.
	TOTAL CHAPITRE 21	**216 858,20**	**861 577,25**	**1 078 435,45**	
	CHAPITRE 23 IMMOBILISATIONS EN COURS			-	
202 2313 312	Cathédrale Saint Alain Travaux de Bâtiments	43 399,88	99 152,00	142 551,88	Inscription pour maîtrise d'oeuvre des circulations verticales de la Cathédrale Saint Alain + chemin de croix.
396 2315 845	Signalisation urbaine Travaux de voirie		30 000,00	30 000,00	Dotation pour signalisation de voirie.
400 2315 845		1 416,00		1 416,00	

425 2313 201	Travaux sur bâtiments scolaires Constructions	30 182,49	132 000,00	162 182,49	<u>Inscription nouvelle</u> : - Travaux école Colonel Beltrame : toiture 32 000 €, cheminée 2 000€, plafond acoustique deux classes 10 000 €revêtement sol 3 500 € - Travaux école maternelle Centre : porte isolante 11 750 € -Travaux école élémentaire Pigné : plafond acoustique 2 classes 6 000 €, revêtement sol 2 classes 7 500 €,pergola 5 000 €, menuiseries + stores classe Ulis 21 000 € -Travaux école maternelle Pigné : plafond acoustique 1 classe 3 000 €, revêtement sol 1 classe 3 150 €, terrasse en bois 2 500 € -Travaux école élémentaire Clauzades : pergola 7 000 € -école maternelle Comtesse de Ségur : pergola 10 000 €, irrigation 7 600 €
485 2313 020	Travaux voirie	6 818,40		6 818,40	
485 2315 822		850 413,55	1 599 164,74	2 449 578,29	<u>Inscriptions nouvelles:</u> - Protection des berges : 350 000 € (crédits de paiement) - Rond point Spénale/ Raoul Lacouture : 258 000 € - Port d'en Taix , rue des Rosiers première tranche : 400 000 € - Zone de rencontres : 150 000 € (Plan vélo première tranche) - Voirie rurale 2023 : 150 000 € - Revêtements diverses voiries urbaines : 150 000 € - Allées Jean Jaurès : 50 000 € - Réabilitation fontaine de la place du Général Sudre : 40 000 € - Chemin des Bernadelles travaux supplémentaires: 15 000 € - Rue Serène travaux complémentaires : 15 000 € - Balustres des jardins : 11 000 €

486 2313 020	Bâtiments 2015 Travaux de bâtiments	4 615,42		4 615,42	
488 2313 025	Extension cimetière du Carla	8 857,94		8 857,94	
488 2315 025	Extension cimetière du Carla	1 476,00		1 476,00	
489 2313 30	Travaux bâtiments sportifs	44 776,18	210 000,00	254 776,18	Maison sports santé (crédit de paiement)
489 2315 30	Travaux terrains sportifs		300 000,00	300 000,00	Revêtement terrain de tennis + deux terrains de "foot à 5" (crédits de paiement)
490 2313 020	Travaux de bâtiments	5 969,77	48 000,00	53 969,77	Inscription nouvelle : - Etude thermique bâtiments communaux : 38 000 € - Provision travaux divers : 10 000 €
492 2313 311	Cinéma	52 000,00	350 000,00	402 000,00	Désamiantage et démolition du cinéma.
494 2315 325	Aire sportive et agrément du Carla		250 000,00	250 000,00	MOE et première partie des travaux de l'aménagement de l'aire sportive et d'agrément du Carla (crédit de paiement).
	TOTAL CHAPITRE 23	**1 049 925,63**	**3 018 316,74**	**4 068 242,37**	
	CHAPITRE 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
1641 01	Capital emprunts		1 528 000,00	1 528 000,00	Remboursement capital emprunts.
165 01	Dépôts et cautionnements reçus		1 300,00	1 300,00	Provision remboursement cautions.
	TOTAL CHAPITRE 16	**-**	**1 529 300,00**	**1 529 300,00**	
	TOTAL DEPENSES	**1 360 060,43**	**6 713 872,57**	**8 073 933,00**	

VILLE DE LAVAUR - BUDGET PRIMITIF 2023 RECETTES D'INVESTISSEMENT					
N° DE COMPTE	LIBELLE	RESTE A REALISER 2022	PROPOSITIONS NOUVELLES 2023	TOTAL PROPOSITIONS 2023	OBSERVATIONS
	CHAPITRE 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			-	
202 1321 312	Cathédrale Saint Alain Subvention ETAT	23 704,66		23 704,66	Reste à réaliser : subvention restauration portail gothique.
1345 845	Amendes de police		100 000,00	100 000,00	Reversement du produit des amendes de police de l'année 2022. Montant à l'aune du réalisé 2022.
1385 845	Groupement de collectivité		147 863,00	147 863,00	Fonds de concours CCTA pour travaux de voirie 2023.
425 13461 201	Travaux bâtiment scolaire Dotation Equipement territoires ruraux	9 350,00		9 350,00	Reste à réaliser : subventions DETR 2022 pour travaux scolaires.
484 13461 845	Dispositif de vidéo protection Subvention Etat	69 618,00		69 618,00	DETR 2021 et 2022 pour caméras vidéo protection
485 1328 845	Voirie autres subventions d'équipement	146 821,20	92 102,90	238 924,10	Participation pétitionnaire extension de réseaux
485 13461 845	Voirie Dotation des équipements des territoires ruraux	11 365,00		11 365,00	Reste à réaliser : DETR ralentisseurs Gabriel Péri.
486 1322 020	Travaux de bâtiment Subvention Région	41 916,56		41 916,56	Subvention Région pour réserves musée.
487 13461 201	Nouvelle école maternelle DETR	302 402,00		302 402,00	Reste à réaliser DETR pour construction nouvelle école maternelle Comtesse de Ségur.

489 1322 30	Travaux sportifs Subventions région			30 000,00	Inscription subventions Région (12000 € rénovation tennis + 18 000€ parquet nouvelle Halle).
489 1328 30	Travaux sportifs Autres subventions d'équipement	101 824,99	244 035,00	345 859,99	Inscription subvention Agence du sport (21 907 € rénovation tennis + 18 459 € parquet nouvelle Halle) + subvention caf maison sport santé
490 1322 020	Travaux de bâtiments Subvention Région	13 699,00		13 699,00	Subvention Région pour travaux accessibilité.
	TOTAL CHAPITRE 13 SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT	720 701,41	584 000,90	1 334 702,31	
	CHAPITRE 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
1641 020	Emprunts en Euros	3 000 000,00	2 410 597,69	5 410 597,69	Provision emprunt pour équilibre en attente de nombreuses nouvelles recettes, non notifiées à ce jour.
	TOTAL CHAPITRE 16	3 000 000,00	2 410 597,69 €	5 410 597,69	
	CHAPITRE 10 APPORTS DOTATIONS ET RESERVES				
10222	Fonds de Compensation T.V.A.		550 000,00	550 000,00	Récupération de la TVA sur dépenses d'investissement de l'exercice 2022.
10226	Taxe d'aménagement		140 000,00	140 000,00	Montant estimé.
	TOTAL CHAPITRE 10	-	690 000,00	690 000,00	

	CHAPITRE 040 OPERATION D'ORDRE				
2802	Amortissement frais documents urbanisme		15 579,32	15 579,32	
2805	Amortissement concessions et droits similaires		67 572,32	67 572,32	
28121	Amortissement plantations arbres		893,72	893,72	
281318	Amortissement autres bâtiments publics		25 926,14	25 926,14	
281321	Amortissements immeuble de rapport		59 280,68	59 280,68	
28152	Amortissements installations de voirie		59 142,66	59 142,66	
28158	Amortissement matériel et outillage		190 380,17	190 380,17	
281828	Amortissement matériel de transport		57 845,59	57 845,59	Amortissement 2023
281838	Amortissement matériel de bureau et informatique		83 076,45	83 076,45	(contribution à l'autofinancement).
281841	Amortissement mobilier		37 971,64	37 971,64	
28188	Amortissement autres immobilisations		2 331,31	2 331,31	
	TOTAL CHAPITRE 040	-	600 000,00	600 000,00	
	CHAPITRE 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
021	Virement de la section de fonctionnement		38 633,00	38 633,00	Autofinancement prévisionnel
	TOTAL CHAPITRE 021	-	38 633,00 €	38 633,00 €	
	TOTAL RECETTES	3 720 701,41	4 323 231,59	8 073 933,00	

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 32
Présents :
Procurations :
Votants :
N° /2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Budget principal - Détermination et affectation avec reprise anticipée des résultats 2022 sur gestion 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, à heures, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le , dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :

Avaient donné pouvoir :

M est nommé secrétaire de séance.

- Après avoir entendu le détail de la fiche de calcul de résultat prévisionnel, accompagné des extraits de compte de gestion provisoire et des états de restes à réaliser,

- Constatant qu'il convient par anticipation d'affecter le résultat prévisionnel de fonctionnement,

SITUATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice précédent : 2022	1 076 709.66€
Déficit prévisionnel d'investissement de l'exercice 2022	169 763.92€
Reste à réaliser en dépenses	1 360 060.43€
Reste à réaliser en recettes	3 720 701.41€
Déficit investissement reporté en 2023 au compte 001	1 246 473.58€
Besoin de financement	/

.../...

.../...

Après avoir constaté le résultat prévisionnel de fonctionnement au 31/12/2022 :

Résultat comptable de l'exercice	524 945.92€

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à ,

DECIDE d'affecter par anticipation le résultat prévisionnel de fonctionnement, comme il suit :

Report à nouveau (compte 110) ligne 002 - BP 2023	524 945.92€

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Bernard CARAYON

RESULTAT PREVISIONNEL BUDGET PRINCIPAL COMMUNE LAVAUR
EXERCICE 2023

DEPENSES INVESTISSEMENT	5 514 624,97
RECETTES INVESTISSEMENT	5 344 861,05
DEFICIT	**169 763,92**
DEPENSES FONCTIONNEMENT	13 426 516,73
RECETTES FONCTIONNEMENT	13 951 462,65
EXCEDENT	**524 945,92**
RESTE A REALISER DEPENSES	1 360 060,43
RESTE A REALISER RECETTES	3 720 701,41
EXCEDENT	**2 360 640,98**
DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	1 076 709,66
DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE 2023 **COMPTE 001**	**1 246 473,58**

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (81)

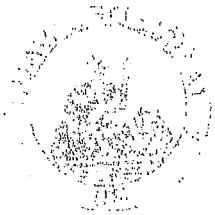

RAR 2023
DEPENSES INVESTISSEMENT
BUDGET VILLE

2022	19103900	SPS RESERVES DU MUSEE(REPORT)(RE(REPORT)	87,70	SOCOTEC AGENCE MIDI PYREN	2313	486	87,70
2022	20104451	RESERVES DU MUSEE LOT 2(REPORT)(REPORT)	4 459,65	BARON CONSTRUCTION	2313	486	4 459,65
2022	22109399	LOT 2 MUSEE MATERIEL CONSERVATION	16 508,88	PROMUSEUM	2184	486	16 508,88
							21 124,30
2022	16107772	M O EXTENSION CIMETIERE TRAN CON(REPORT)	4 362,02	CIRCE POSSAMAI MICHEL	2313	488	4 362,02
2022	17105892	EXTENSION CIMETIERE TRANCHE FERM(REPORT)	4 495,92	BRESSOLLES TRAVAUX PUBLIC	2313	488	4 495,92
2022	22108914	RELEVE TOPO EXTENSION CIMETIERE CARLA	1 476,00	BGEO CONSEILS BOISSAVY JE	2315	488	1 476,00
							10 333,94
2022	19104148	CONTROLE TECNIQUE DOJO(REPORT)(R(REPORT)	72,58	APAVE	2313	489	72,58
2022	19104240	ETUDE DE FAISABILITE STRUCTURELL(REPORT)	1 176,00	GECOS	2313	489	1 176,00
2022	21109190	MO DEMOL DESAM 12 MALROUX(REPORT)	2 400,00	OMEGA ALLIANCE	2313	489	2 400,00
2022	21109190	MO DEMOL DESAM 12 MALROUX(REPORT)	8 760,00	OMEGA ALLIANCE	2313	489	8 760,00
2022	21109191	MO DEMOL DESAM 12 MALROUX(REPORT)	7 500,00	CEERCE	2313	489	7 500,00
2022	22100593	MO EXTENS° BAT COMPLEXE CLAUZADES	3 660,00	MAITRISE D'OEUVRE MOCA	2313	489	3 660,00
2022	22104039	ARROSAGE INTEGRE STADE MUNICIPAL	1 122,30	AQUADOC LPSO	2158	489	1 122,30
2022	22107749	PARQET NV HALLE SPORT	21 207,60	VMS	2313	489	21 207,60
2022	22109400	FOURNITURES ET POSE LOGO SALLE SPORTS	1 762,80	VMS	2158	489	1 762,80
							47 661,28
2022	19108026	MO ACCESSIKBILITE BAT COMM(REPOR(REPORT)	1 200,00	MARONESE ARCHITECTE	2313	490	1 200,00
2022	21102881	MACHE ACCESSIBILITE LOT 2 MENUIS(REPORT)	1 986,00	MENUISIERS D'OCCITANIE	2313	490	1 986,00
2022	21102881	MACHE ACCESSIBILITE LOT 2 MENUIS(REPORT)	90,00	MENUISIERS D'OCCITANIE	2313	490	90,00
2022	21102887	MARCHE ACCESSIBILITE LOT 4 ELECT(REPORT)	46,34	RONCO R&C	2313	490	46,34
2022	21107668	PLATRERIE ACCESS BAT TB 2021-01-(REPORT)	2 647,43	COPEREX	2313	490	2 647,43
							5 969,77
2022	22110262	RESTRUCTURAT° EXTENS° CINEMA	25 000,00	SPL ARAC OCCITANIE	2313	492	25 000,00
2022	22110263	RESTRUCTURAT° EXTENS° CINEMA	19 000,00	FEEX	2313	492	19 000,00
2022	22110264	RESTRUCTURAT° EXTENS° CINEMA	7 000,00	ALPHA-BET	2313	492	7 000,00
2022	22110266	RESTRUCTURAT° EXTENS° CINEMA	1 000,00	ENCORE HEUREUX	2313	492	1 000,00
							52 000,00
2022	21111167	MO MUSEE SOEURS DU CHRIST(REPORT)	47 160,00	VAUCHELLE CHARLOTTE ARCH	2031	493	47 160,00
							47 160,00
							1 360 060,43

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR

RAR 2023
DEPENSES INVESTISSEMENT
BUDGET VILLE

2022	21110786	TRX AMENAGEMENT PLACE PASTEUR(REPORT)	110 755,68	STPR SOCIETE TRAVAUX PUBL	2315	485		110 755,68
2022	22100009	OS 64 FOSSE CHEMIN ST ALARY	2 921,76	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		2 921,76
2022	22100010	OS 65 TROTTOIR IMP LA CLE DES CHAMPS	746,66	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		746,66
2022	22100126	SPS PLACE PASTEUR	7 504,80	ADERSEN	2315	485		7 504,80
2022	22101864	ETUDE AMENAGEMENT SQUARE MENGAUD	1 200,00	BOULOT	2315	485		1 200,00
2022	22102544	VOUTE ENTERREE SABO	3 360,00	CONSTRUCTION & INGENIERIE	2315	485		3 360,00
2022	22102581	EXTENS°ELEC DANGLES	15 649,25	ENERGIES SERVICE LAVAUR P	21534	485		15 649,25
2022	22102727	OS 73 PASSAGE PMR PARKG PRIM CLAUZADES	174,55	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		174,55
2022	22102859	MO AMGNT GIRATOIRE RAOUL LACOUTURE	12 061,50	PAPYRUS L'AROBASE	2315	485		12 061,50
2022	22103081	OS 79 BUSAGE CHE EN CALMETTES	4 126,05	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		4 126,05
2022	22103082	OS 80 BUSAGE +TROTTOIR BELCASTEL	59 688,30	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		59 688,30
2022	22103935	PLACE PASTEUR SS TT	340,00	PRADELLES TRAVAUX PUBLIC	2315	485		340,00
2022	22103936	PLACE PASTEUR SS TT	11 765,60	MUNOZ CONSTRUCTIONS MET	2315	485		11 765,60
2022	22103937	PLACE PASTEUR SS TT	4 145,50	SIGNATURE MEDITERRANEE	2315	485		4 145,50
2022	22104340	RELEVE TOPO CHEMIN BERNADELLES	2 268,00	BGEO CONSEILS BOISSAVY JE	2315	485		2 268,00
2022	22104640	EXTENS°RESEAU IMPASSE LA ROQUETTE	43 394,65	ENERGIES SERVICE LAVAUR P	21534	485		43 394,65
2022	22104818	CONSTRUCT° CLOTURE R.LACOUTURE (PHARMA)	6 818,40	KEROUI CONSTRUCTIONS	2313	485		6 818,40
2022	22105500	MODIF STATIONNEMENT AUGUSTIN MALROUX	9 461,74	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		9 461,74
2022	22107534	REGUL PLAN CADASTRAL	7 080,00	BGEO CONSEILS BOISSAVY JE	2315	485		7 080,00
2022	22107645	EXTENS° RESEAU CHEMIN BERNADELLES	21 117,66	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D	21538	485		21 117,66
2022	22107652	OS 97 TVX CHEMIN DES BERNADELLES	37 991,11	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		37 991,11
2022	22107653	VRD ACCES PMR SANITAIRE HALLE OCCITANIE	602,31	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		602,31
2022	22107807	OS 100 AMENAGT RUE DE LA SERENE	47 036,08	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		47 036,08
2022	22108141	EXTENSION RESEAU JACQUES BESSE	4 404,97	ENERGIES SERVICE LAVAUR P	21534	485		4 404,97
2022	22108175	EXTENS°ELEC BERNADELLES	55 704,89	ENERGIES SERVICE LAVAUR P	21534	485		55 704,89
2022	22108926	EXTENS°ELEC COQUILLOUS	3 372,13	SCI DES COQUILLOOUS MR FA	21534	485		3 372,13
2022	22109065	PLACE PASTEUR AVENANT 1 LOT 1	5 648,10	EUROVIA VINCI	2315	485		5 648,10
2022	22109397	OS 104 VRD TILLEULS	16 174,59	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		16 174,59
2022	22109428	OS 105 VRD MODIF PASSAGE PMR HALLE OCCIT	2 333,94	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		2 333,94
2022	22109530	OS 106 VRD CLAUZADES	3 603,94	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		3 603,94
2022	22109845	SPS CARREFR FEUX RTE GAILLAC C.BERNARD	4 515,60	ADERSEN	2315	485		4 515,60
2022	22109958	OS 107 TRVX AFFAISSEMENT RUE CARLESSE	1 552,73	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		1 552,73
2022	22110228	LOT 1 CARREF FEUX CLAUDE BERNARD	196 000,00	EUROVIA MP/ROSSONI	2315	485		196 000,00
2022	22110231	LOT 2 CARREF FEUX CLAUDE BERNARD	69 084,36	EUROVIA VINCI	2315	485		69 084,36
								1 005 903,50
2022	17105893	M O RESERVES MUSEE(REPORT)(REPOR(REPORT)	68,07	MARTI RAKOTO ARCHITECTUR	2313	486		68,07

RAR 2023
DEPENSES INVESTISSEMENT
BUDGET VILLE

2022	21106425	LOGICIEL FINANCES BUDGET(REPORT)	3 959,60	BERGER LEVRAULT EDITIONS	2051	463		3 959,60
2022	21106582	PC-BARRETTE-DISQUE DUR(REPORT)	86,95	UGAP DR MIDI PYRENEES	2183	463		86,95
2022	21110090	PC PORTABLES+BARRETTES+ALIM(REPORT)	90,24	UGAP DR MIDI PYRENEES	2183	463		90,24
2022	22100083	LOGICIEL ATAL SERVICES TECHNIQUES	13 078,00	BERGER LEVRAULT EDITIONS	2051	463		13 078,00
								18 455,59
2022	20109646	ELABORATION PLU(REPORT)(REPORT)	8 808,00	CITADIA CONSEIL	202	468		8 808,00
2022	20109647	ELABORATION PLU(REPORT)(REPORT)	15 291,00	EVEN CONSEIL	202	468		15 291,00
2022	21110645	ELABORATION PLU(REPORT)	4 980,00	CITADIA CONSEIL	202	468		4 980,00
								29 079,00
2022	21104452	RPLCMT DISQUE DUR CAMERA MAIRIE(REPORT)	798,00	INEO INFRACOM ENGIE	2158	484		798,00
2022	22107143	CAMERA C07 Q6010-E	1 920,00	INEO INFRACOM ENGIE	2158	484		1 920,00
								2 718,00
2022	17100062	MAITRISE OEUVRE AMEN BERGES(REPO(REPORT)	34 938,00	EGIS VILLES ET TRANSPORTS	2315	485		34 938,00
2022	18103145	SONDAGES ET RELEVES TOPO MISSION(REPORT)	3 000,00	BEFES BUREAU D ETUDES FON	2315	485		3 000,00
2022	18103146	MO AMENAGEM CHEMIN DE LA COLLINE(REPORT)	3 189,90	ADERSEN	2315	485		3 189,90
2022	18108936	PLAN PARCELLAIRE CHEMIN DE LA BO(REPORT)	384,00	GILG	2315	485		384,00
2022	19103158	MAITRISE OEUVRE TOURNE A GAUCHE (REPORT)	4 200,00	CIRCE POSSAMAI MICHEL	2315	485		4 200,00
2022	19103901	ETUDE AMENAGEMENT RTE DU PORT D (REPORT)	13 848,44	ADERSEN	2315	485		13 848,44
2022	19108225	M O COMP AMEN BERGES(REPORT)(REP(REPORT)	11 022,00	EGIS VILLES ET TRANSPORTS	2315	485		11 022,00
2022	20100092	MO AMEN LIAISON DOUCE AV P FABRE(REPORT)	3 510,00	ECR ENVIRONNEMENT SUD OU	2315	485		3 510,00
2022	20104496	TRAV COMPL RUE EVECHE(REPORT)(REPORT)	1 165,00	ROSSONI EUROVIA SNR BRES	2315	485		1 165,00
2022	20108352	AMENAG ACCES PIRTONS LAGARRIGUE((REPORT)	2 372,22	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		2 372,22
2022	20109020	AMEN TROTTOIRS ALLES JEAN JAURES(REPORT)	8 545,86	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		8 545,86
2022	20109024	PLATEAUX TRAVERSANTS AV GABRIEL (REPORT)	48 905,64	EUROVIA MP SNR ROSSONI BF	2315	485		48 905,64
2022	20109655	EXTENSION RESEAU EAUX RUE GOUTIS(REPORT)	4 440,00	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D	21538	485		4 440,00
2022	21102631	RECONNAISSANCE LIMITE PARCELLES (REPORT)	252,00	BGEO CONSEILS BOISSAVY JE	2315	485		252,00
2022	21103962	MO AMNGT ALLEE TAMARIS(REPORT)	15 738,00	ADERSEN	2315	485		15 738,00
2022	21104016	SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES(REPORT)	9 360,00	ARRAGON	2315	485		9 360,00
2022	21106001	SPS BERGES RUE DE LA BRECHE(REPORT)	96,00	COORDINATION DIAGNOSTICS	2315	485		96,00
2022	21106165	MO STABILISATION BERGES AGOUT(REPORT)	21 373,65	BEFES BUREAU D ETUDES FON	2315	485		21 373,65
2022	21106166	MO STABILISATION BERGES AGOUT(REPORT)	15 800,89	ADERSEN	2315	485		15 800,89
2022	21107949	AMNGT PLACE PASTEUR +ROGER GALAU(REPORT)	5 640,00	PAPYRUS L'AROBASE	2315	485		5 640,00
2022	21108572	RELEVE COMPLEMENTAIRE GIRATOIRE (REPORT)	588,00	BGEO CONSEILS BOISSAVY JE	2151	485		588,00
2022	21110782	TRAVAUX DE CONFORTEMENT PONT DE (REPORT)	2 962,04	EIFFAGE ROUTE GRAND SUD	2315	485		2 962,04
2022	21110784	TRX AMENAGEMENT PLACE PASTEUR(REPORT)	21 427,01	EUROVIA VINCI	2315	485		21 427,01
2022	21110785	TRX AMENAGEMENT PLACE PASTEUR(REPORT)	540,00	SNR SOCIETE NOUVELLE DE T	2315	485		540,00

RAR 2023
DEPENSES INVESTISSEMENT
BUDGET VILLE

Exercice	Code mouv	Libellé mouvement	Reste engagé	Nom tiers	Article p	Opérat	Montant TTC
2022	17105896	MISE EN LUMIERE INTERIEUR CATHED(REPORT)	1 206,00	LA MANUFACTURE DE FRANCE	2313	202	1 206,00
2022	21101483	COORD SPS PORTAIL GOTHIQUE(REPORT)	1 728,00	BTP CONSULTANTS	2313	202	1 728,00
2022	22109971	2E TRCHE RESTAURAT°AUTEL CHAPELLE ST ANT	6 857,88	CHAUX D'AUGMONTEL	2313	202	6 857,88
2022	22109972	RESTAURAT°AUTELCHAPELLE ST ANTOINE	33 608,00	ATELIER DE LA RAMEJANE	2313	202	33 608,00
							43 399,88
2022	21106594	SOULEVE MALADE ELEM PIGNE(REPORT)	775,00	MEDICAL'OC	2184	332	775,00
							775,00
2022	20100608	MATERIEL INFORM ET INST CINEMA(R(REPORT)	1 440,00	GLOBECAST FRANCE	2158	333	1 440,00
2022	20103677	SOUFFLEUR TRONCONNEUSE A PERCHE (REPORT)	4 500,00	FOURNIALS MOTOCULTURE	2158	333	4 500,00
2022	21108007	TABLE-THEMO-CUISINE CENTRALE(REPORT)	504,00	ATF	2158	333	504,00
2022	21109016	SECHE LINGE GRUNDIG(REPORT)	650,00	PULSAT MENAVISION 81	2158	333	650,00
2022	22108328	PERFO-BURINEUR MENUISERIE	24,00	PERFO PLUS	2158	333	24,00
2022	22108329	LAMPE DOUBLE TETE ELECTRICIEN	286,03	REXEL SRP SUD OUEST COMPT	2158	333	286,03
2022	22108747	SCIE COUPE A ONGLET DELIGNAGE MENUISIER	85,20	LAPEYRE	2158	333	85,20
2022	22109047	CELLULE DE REFROIDISSEMENT BOREOLE	24 000,00	PRODIMAT ETIENNE	2158	333	24 000,00
2022	22109852	CONSOLE HALLE OCCITANIE	502,80	LAV SONORISATION COLOMES	2158	333	502,80
							31 992,03
2022	19111853	FRAI8S NOTARIES ACHAT TERRAIN e(REPORT)	1 000,00	CREMONT NOTAIRE	2112	339	1 000,00
2022	20108704	BORNAGE PROPRIETE CANY A COTE M(REPORT)	804,00	GILG	2112	339	804,00
2022	22110049	REGULARISAT° PARCELLES FERVAL	726,00	GILG	2112	339	726,00
							2 530,00
2022	22108385	EQUIPEMENTS SPORTIFS CYLINDRE ELECTRON	4 525,20	MENUISIERS D'OCCITANIE	2158	395	4 525,20
							4 525,20
2022	22108002	MOBILIER URBAIN POTELETS	1 416,00	CITINNOV	2315	400	1 416,00
							1 416,00
2022	19111442	ACCESSIBILTE ECOLE CLAUZADES(REP(REPORT)	944,69	E-6TEM	2313	425	944,69
2022	21102881	MACHE ACCESSIBILITE LOT 2 MENUIS(REPORT)	9 134,40	MENUISIERS D'OCCITANIE	2313	425	9 134,40
2022	21104185	MENUISERIES BELTRAME(REPORT)	2 302,45	PIERRE & BOIS TRADITION	21312	425	2 302,45
2022	21104402	PLAFONDS ACOUSTIQUES(REPORT)	252,00	PLATRE & CO	2313	425	252,00
2022	21106592	6 BANCS ELEMENTAIRE CLAUZADES(REPORT)	2 532,00	LOISIRS DIFFUSION	2184	425	2 532,00
2022	21108041	AMNGT TOILETTES PIGNE(REPORT)	835,74	PLATRE & CO	2313	425	835,74
2022	21108042	AMENAGEMENT TOILETTES PIGNE(REPORT)	340,00	SORE	2313	425	340,00
2022	22103813	VOLETS ROULANTS PRIM CLAUZ	18 675,66	MENUISIERS D'OCCITANIE	2313	425	18 675,66
							35 016,94
2022	20108342	20 TOURS 21 ECRANS 2 PORTABLES(R(REPORT)	1 240,80	STIM PLUS SERVICE TECHNOL	2183	463	1 240,80

RAR 2023
RECETTES INVESTISSEMENT
BUDGET VILLE

Exercice	Code mouven	Libellé mouvement	Reste engagé	Nom tiers	Article p	Opérat	Montant TTC
2023	22110616	EMPRUNT CRCA(REPORT)	3 000 000,00	CRCA	1641		3 000 000,00
							3 000 000,00
2023	21108050	DRAC PORTAIL GOTHIQUE(REPORT)(REPORT)	23 704,66	DRAC D OCCITANIE	1321	202	23 704,66
							23 704,66
2023	22109396	DETR TRVX AMENAGEMENTS ECOLES(REPORT)	9 350,00	ETAT PAR TRESORERIE GENERALE	13461	425	9 350,00
							9 350,00
2023	21111126	DETR 2021 VIDEO PROTECTION(REPOR(REPORT)	4 273,00	ETAT PAR TRESORERIE GENERALE	13461	484	4 273,00
2023	22109395	DETR 2022 VIDEOPROTECTION(REPORT)	65 345,00	ETAT PAR TRESORERIE GENERALE	13461	484	65 345,00
							69 618,00
2023	20110430	SUBVENTION FEADER AMEN BERGES(RE(REPORT)	80 000,00	CONSEIL REGIONAL REG OCCITAN	1328	485	80 000,00
2023	21111129	DETR RALENTISSEURS GABRIEL PERI((REPORT)	11 365,00	ETAT PAR TRESORERIE GENERALE	13461	485	11 365,00
2023	22102583	EXTENS°ELEC DANGLES(REPORT)	15 649,25	DANGLES AUTOMOBILES PEUGEO	1328	485	15 649,25
2023	22104642	EXTENS° ELEC IMPASSE LA ROQUETTE(REPORT)	43 394,85	AMICITIA IMMOBILIER	1328	485	43 394,85
2023	22108142	EXTENS°ELEC JACQUES BESSE(REPORT)	4 404,97	SCI DU PIN	1328	485	4 404,97
2023	22108927	EXTENS° RESEAU ELEC COQUILLOUS(REPORT)	3 372,13	SCI DES COQUILLOOUS MR FABRI	1328	485	3 372,13
							158 186,20
2023	20110426	SUBVENTION REGION POUR RESERVEC (REPORT)	41 916,56	CONSEIL REGIONAL REG OCCITAN	1322	486	41 916,56
							41 916,56
2023	20110423	DETR ECOLE MATERN CLAUZADES(REPO(REPORT)	302 402,00	ETAT PAR TRESORERIE GENERALE	13461	487	302 402,00
							302 402,00
2023	21111131	FEADER AIRE JEUX MULTISPORTS(REP(REPORT)	101 824,99	CONSEIL REGIONAL REG OCCITAN	1328	489	101 824,99
							101 824,99
2023	21111132	ACCESS BAT COMMUNAUX(REPORT)(REPORT)	13 699,00	CONSEIL REGIONAL REG OCCITAN	1322	490	13 699,00
							13 699,00
							3 720 701,41

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (81)

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 081009 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC GAILLAC ETABLISSEMENT : LAVAUR

Résultats budgétaires de l'exercice

14020 - LAVAUR

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 337 049,97	13 710 820,00	23 047 869,97
Titres de recette émis (b)	5 347 000,87	13 954 245,36	19 301 246,23
Réductions de titres (c)	2 139,82	2 782,71	4 922,53
Recettes nettes (d = b - c)	5 344 861,05	13 951 462,65	19 296 323,70
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 337 049,97	13 710 820,00	23 047 869,97
Mandats émis (f)	5 531 085,27	13 921 833,06	19 452 918,33
Annulations de mandats (g)	16 460,30	495 316,33	511 776,63
Depenses nettes (h = f - g)	5 514 624,97	13 426 516,73	18 941 141,70
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	169 763,92	524 945,92	355 182,00

Certifié exact le 14 mars 2023

Centre des Finances Publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE GAILLAC
68 place d'Hautpoul CS 5024
81605 GAILLAC CEDEX

B REVERDY

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 081009

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC GAILLAC

ETABLISSEMENT : LAVAUR

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

14020 - LAVAUR

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-1 076 709,66		-169 763,92		-1 246 473,58
Fonctionnement	1 092 317,12	1 092 317,12	524 945,92		524 945,92
TOTAL I	15 607,46	1 092 317,12	355 182,00		-721 527,66
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
14021-ASST LAVAUR					
Investissement	413 693,35		-374 797,47		38 895,88
Fonctionnement	757 490,86		554 120,03		1 311 610,89
Sous-Total	1 171 184,21		179 322,56		1 350 506,77
TOTAL III	1 171 184,21		179 322,56		1 350 506,77
TOTAL I + II + III	1 186 791,67	1 092 317,12	534 504,56		628 979,11

certifié exact le 14 mai 2023

Centre des Finances Publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE GAILLAC
68 place d'Hautpoul CS 5024
81605 GAILLAC CEDEX

B. REVERDY

ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2023

EXPLOITATION

DEPENSES

COMPTES	LIBELLES	PREVISIONS 2022	REALISATION 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
023	Autofinancement	795 144,65		1 007 400,00	
6227	Frais d'acte et de contentieux	17 000,00		17 000,00	Provision pour constat d'huissier.
6231	Annonces et insertions	5 500,00		5 000,00	Provision pour insertion presse.
63512	Impôts fonciers	4 000,00	3 361,22	4 500,00	Impôt foncier pour les deux stations.
658	Analyses	26 000,00	1 536,73	24 530,42	Prévision analyses obligatoires de la STEP.
66111	Intérêts des emprunts	2 000,00	1 404,25	2 000,00	Provision pour intérêt 2023.
66112	Intérêts courus non échus	293,35	-32,34	500,00	ICNE au 31/12/2023 diminués des ICNE au 31/12/2022.
6811	Amortissement	174 162,00	200 140,59	226 069,58	Amortissement 2022 des réseaux et des stations.
	TOTAL	**1 024 100,00**	**206 410,45**	**1 287 000,00**	

RECETTES

COMPTES	LIBELLES	PREVISIONS 2022	REALISATION 2022	PREVISIONS 2023	OBSERVATIONS
002	Excédent reporté	757 490,86		1 039 176,35	exédent 2022 reporté
777	Amortissement subvention investissement	5 578,00	5 542,70	5 578,00	
704	Participation assainissement collectif	15 000,00	169 500,00	14 200,00	Participation assainissement collectif
70611	Redevance assainissement	200 000,00	507 665,90	200 000,00	Provision prudente. Pas d'augmentation de la part communale.
7068	Participation LABASTIDE ST GEORGES	28 000,00	48 357,88	28 045,65	Participation commune de Labastide Saint Georges sur traitement de ses effluents.
741	Prime pour épuration	18 031,14	29 464,00	-	Non reconduction de la prime.
	TOTAL	**1 024 100,00**	**760 530,48**	**1 287 000,00**	

ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2023

INVESTISSEMENT

DEPENSES

COMPTES	LIBELLES	PREVISIONS 2022	REALISATIONS 2022	RESTE A REALISER 2022	PROPOSITIONS NOUVELLES 2023	BP 2023	OBSERVATIONS
139111	Amortissement subvention 13111	4 800,00	4 765,40		4 800,00	4 800,00	Amortissement 2022 sur subvention investissement.
13913	Amortissement subvention 1313	778,00	777,30		778,00	778,00	Amortissement 2022 sur subvention investissement.
1641	Capital emprunts	17 500,00	17 375,51		17 800,00	17 800,00	Remboursement capital emprunt
2313	Construction sur station	120 000,00			120 000,00	120 000,00	Provision pluriannuelle pour extension des stations
2315	Travaux sur réseaux	1 239 922,00	552 019,85	311 330,42	1 090 091,58	1 401 422,00	Nouvelles inscriptions : Divers travaux de réfection ou d'extension de réseaux d'assainissement.
	TOTAL	1 383 000,00	574 938,06	311 330,42	1 233 469,58	1 544 800,00	

RECETTES							
LIBELLES		PREVISIONS 2022	REALISATIONS 2022	RESTE A REALISER 2022	PROPOSITIONS NOUVELLES 2023	BP 2023	OBSERVATIONS
001	Excédent antérieur reporté	413 693,35			38 895,88	38 895,88	
021	Autofinancement	795 144,65			1 007 400,00	1 007 400,00	
1068	Affectation de résultats				272 434,54	272 434,54	
28131	Amortissement Bâtiment		42 971,55		43 069,58	43 069,58	
28138	Amortissement sur station	43 062,00					Amortissement 2023.
28153	Amortissement installations (réseau)	26 000,00	157 169,04		183 000,00	183 000,00	
28158	Amortissement sur réseau	131 100,00					
	T O T A L	1 409 000,00	200 140,59		1 544 800,00	1 544 800,00	

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 32
Présents :
Procurations :
Votants :
N° /2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Budget annexe du service de l'Assainissement - Détermination et affectation avec reprise anticipée des résultats 2022 sur gestion 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, à heures, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le , dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :

Avaient donné pouvoir :

M est nommé secrétaire de séance.

L'assemblée délibérante, à ,

- après avoir entendu le détail de la fiche de calcul de résultat prévisionnel, accompagné des extraits de compte de gestion provisoire et des états de restes à réaliser du budget annexe du service de l'Assainissement,

- constatant qu'il convient de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi qu'il suit :

SITUATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Déficit d'investissement cumulé	38 895.88€
Reste à réaliser en dépenses	311 330.42€
Reste à réaliser en recettes	/
Besoin de financement	272 434.54€

.../...

.../...

Après avoir constaté le résultat prévisionnel d'exploitation au 31/12/2022 :

Résultat comptable de l'exercice	554 120.03€
Résultat antérieur reporté	757 490.86€
Résultat cumulé à affecter	1 311 610.89€

Entendu l'exposé de l'adjointe au Maire, déléguée à l'environnement, cadre de vie et cimetières,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à ,

DECIDE d'affecter par anticipation le résultat d'exploitation prévisionnel, comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisés compte 1068 - BP 2023	272 434.54€
Report à nouveau (compte 110) ligne 002 - BP 2023	1 039 176.35€

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Bernard CARAYON

RESULTAT PREVISIONNEL BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COMMUNE LAVAUR EXERCICE 2023

DEPENSES INVESTISSEMENT	574 938,06
RECETTES INVESTISSEMENT	200 149,59
DEFICIT	**374 797,47**
DEPENSES FONCTIONNEMENT	206 410,45
RECETTES FONCTIONNEMENT	760 530,48
EXCEDENT	**554 120,03**
RESTE A REALISER DEPENSES	311 330,42
RESTE A REALISER RECETTES	
EXCEDENT INVESTISSEMENT CUMULE	413 693,35
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE 2023 **COMPTE 001**	38 895,88
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES **COMPTE 1068** /2023	272 434,54
REPORT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 002	**1 039 176,35**

Le Maire

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (81)

RESTE A REALISER 2023 BUDGET ASSAINISSEMENT
DEPENSES INVESTISSEMENT

Exercice	Type	Code mouv	Libellé mouvement	Reste engagé	Nom tiers	Sens	Sect	Article
2023	Ponctuel	21600011	MISE A JOUR SCHEMA DIRECT EAUX U(REPORT)	6 000,00	ARRAGON	D	I	2315
2023	Ponctuel	21600044	MO RESEAU PIGNE(REPORT)(REPORT)	4 743,45	DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT	D	I	2315
2023	Ponctuel	22600006	OS 10 REPRISE EU STADE CLAUZADES(REPORT)	8 795,38	ROSSONI EUROVIA SNR BRESSOLLES	D	I	2315
2023	Ponctuel	22600038	SPS TRVX ASST PIGNE PS 2022-07 L(REPORT)	2 512,50	ARCOSS	D	I	2315
2023	Ponctuel	22600045	OS 13 CHEMIN BERNADELLES(REPORT)	3 892,50	ROSSONI EUROVIA SNR BRESSOLLES	D	I	2315
2023	Ponctuel	22600046	OS 14 ASST PIGNE(REPORT)	143 459,04	ROSSONI EUROVIA SNR BRESSOLLES	D	I	2315
2023	Ponctuel	22600079	OS 16 EFFONDRMT CHAUSSEE TOUR DE(REPORT)	26 620,70	ROSSONI EUROVIA SNR BRESSOLLES	D	I	2315
2023	Ponctuel	22600080	TRAITEMENT H2S EU PR FOIRAIL(REPORT)	38 561,85	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE	D	I	2315
2023	Ponctuel	22600089	CREAT°POSTE RELEVAGE EU PIGNE(REPORT)	76 745,00	ROSSONI TP	D	I	2315
				311 330,42				

Le Maire
Bernard CARRAGON

MAIRIE DE LA ... (81)

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

14021 - ASST LAVAUR

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST LAVAUR					
Investissement	413 693,35		-374 797,47		38 895,88
Fonctionnement	757 490,86		554 120,03		1 311 610,89
Sous-Total	1 171 184,21		179 322,56		1 350 506,77
TOTAL III	1 171 184,21		179 322,56		1 350 506,77
TOTAL I + II + III	1 171 184,21		179 322,56		1 350 506,77

Certifié exact le 14/03/2023

Centre des Finances Publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE GAILLAC
68 place d'Hautpoul CS 5024
81605 GAILLAC CEDEX

B. REVERDY

Résultats budgétaires de l'exercice

14021 - ASST LAVAUR

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 383 000,00	1 024 100,00	2 407 100,00
Titres de recette émis (b)	200 140,59	760 530,48	960 671,07
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	200 140,59	760 530,48	960 671,07
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 383 000,00	1 024 100,00	2 407 100,00
Mandats émis (f)	574 938,06	206 535,64	781 473,70
Annulations de mandats (g)		125,19	125,19
Depenses nettes (h = f - g)	574 938,06	206 410,45	781 348,51
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		554 120,03	179 322,56
(h - d) Déficit	374 797,47		

Vu et certifié exact le 16/03/2023

Centre des Finances Publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE GAILLAC
68 place d'Hautpoul CS 5024
81605 GAILLAC CEDEX

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

AGRICULTURE

Budget Primitif 2023

Bénéficiaires		2023	N° & date mandat	Observations
12803	CARGOL	200,00 €		*Subvention exceptionnelle*
00631	Syndicat des chasseurs	480,00 €		
Total		680,00 €		
Crédits réservés		1 820,00 €		
Total Général		**2 500,00 €**		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

CULTURE

Budget Primitif 2023

Bénéficiaires		2023	N° & date mandat	Observations
Subventions Directes				
04129	ADAR Amis du ramel	200,00 €		
00732	Agora	600,00 €		
00542	Amis des Orgues	5 000,00 €		
11256	Art Floral de Lavaur	200,00 €		
00724	Chœur du Jacquemart	600,00 €		
00858	Club Philatélique Vauréen	150,00 €		
07342	Conservateurs des Musées MP	550,00 €		
07006	EBENBAO Danse Africaine	500,00 €		
00759	Eclats	9 500,00 €		
00713	F.S.E Lycée Las Cases	400,00 €		
00742	Comité des fêtes du Ramel	450,00 €		
007330	Pastel en scéne	6 000,00 €		
10154	Pasteur en fête	500,00 €		
00765	Société Archéologique amis du musée	800,00 €		
07052	VAUREA l'atelier du danseur	300,00 €		
11711	Los Pastelos Bandas	1 500,00 €		
09516	Rock & Cars	6 000,00 €		
Total		**33 250,00 €**		
Crédits Pré-affectés		**10 500,00 €**		
Crédits Réservés		**6 850,00 €**		
Total général		**50 600,00 €**		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DIVERS

Budget Primitif 2023

Bénéficiaires		2023	N° & Date mandat	Observations
00699	Amicale des Employés Communaux	30 000,00 €		
00631	Syndicat des Chasseurs	800,00 €		
00000	A VENIR	100,00 €		
00754	Comité des fêtes générales	28 000,00 €		
00754	Comité des fêtes générales	7 500,00 €		
12629	Diane du soulié	800,00 €		
12676	Le Réso prô de Lavaur	500,00 €		Délib. du 9 mars 2023
12800	Les derniers MAMELOUKS	500,00 €		
00765	Sté Archéologique de Lavaur Amis du Musée	1 224,00 €		
10154	Pasteur en fête	1 000,00 €		Délib. du 9 mars 2023
Total		**70 424,00**		
Total Crédits Réservés		**48 486,00**		
Total Général		**118 910,00**		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ECHANGES

Budget Primitif 2023

Bénéficiaires		2023	N° & Date mandat	Observations
	VOTE BP	1 200,00 €		
00714	Agent Comptable du Lycée de LAVAUR	1 200,00 €		
Total Versement		1 200,00 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ENSEIGNEMENT

Budget Primitif 2023

Bénéficiaires		2023	N° & Date mandat	Observations
09968	OGEC Bon Sauveur	633,00 €		
007330	Pastel en Scène	2 000,00 €		
00958	Média Tarn	1 152,00 €		
04453	C.L.E.S.	360,00 €		
08841	LA CALANDRETA	189,00 €		
00714	Agent Comptable du Lycée de LAVAUR	1 000,00 €		
Total		**5 334,00 €**		
Total Crédits Réservés		**3 567,00 €**		
Total		**8 901,00 €**		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

JUMELAGE

Budget Primitif 2023

Bénéficiaires		2023	N° & Date Mandat	Observations
	VOTE BP	1 200,00 €		
00714	Agent Comptable du Lycée de LAVAUR	1 200,00 €		
Total Général		1 200,00 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

SOCIAL

Budget Primitif 2023

Bénéficiaires		2023	N° & Date mandat	Observations
00782	Aide familiale Populaire	300,00 €		Délib. du 9 mars 2023
Total		300,00 €		
Total Crédits Réservés		17 000,00 €		
Total Général		17 300,00 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

SPORTS

Budget Primitif 2023

	Bénéficiaires	2023	N° & date mandat	Observations
	Subventions Directes			
06102	Academies des Arts Martiaux AAMSC	600,00 €		
06939	Arc Club de Lavaur (ASLVA)	350,00 €		
01128	Assoc. Sportive LEPA de Flamarens UNSS	300,00 €		
00610	Assoc. Sportive Lycée Las Cases	300,00 €		
00630	ASV Club de Rugby	25 500,00 €		
00630	ASV Ecole	1 000,00 €		
00619	Basket club Vauréen	14 500,00 €		
00619	Basket club Vauréen & (Ecole)	1 000,00 €		
07191	Canok	1 000,00 €		
00655	Cercle d'Escrime	2 000,00 €		
00650	Club Subaquatique Vauréen	350,00 €		
07145	Equilibre En Cocagne	150,00 €		
10323	Handball Club Lavaur	13 000,00 €		
10323	Handball Club Lavaur (Ecole)	1 000,00 €		
00634	La Tarnaise	6 000,00 €		
00634	La Tarnaise (Ecole)	1 000,00 €		
00626	Lavaur Athlétisme	1 000,00 €		
00626	Lavaur Athlétisme	700,00 €		
00624	Lavaur Cyclotourime	300,00 €		
00632	Lavaur Football Club	25 500,00 €		
00632	Lavaur Football Club (Ecole)	1 000,00 €		
00620	Lavaur Natation 81	4 500,00 €		
00620	Lavaur Natation 81 (Ecole)	1 500,00 €		
04756	Les 1000 pattes du Vaurais	850,00 €		
00138	Moto Camping Club Vauréen	1 600,00 €		
10030	Olympic Boxing Tarn	3 000,00 €		
10030	Olympic Boxing Tarn (Ecole)	1 000,00 €		
00621	Pétanque des Allées	250,00 €		
12667	Tarn Agout Triathlon	400,00 €		
05986	Volant d'Oc Vauréen	1 500,00 €		
	Total Subventions Ordinaire	111 150,00 €		
	Crédits réservés & Pré-affectés	22 540,00 €		
	CONTRATS OBJECTIF			
00620	Lavaur Natation 81	500,00 €		
05986	Volant d'Oc Vauréen	500,00 €		
	Total subventions contrats d'Objectif	1 000,00 €		
	Total Général	134 690,00 €		

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Liberté Égalité Fraternité

COMMUNE : 140 LAVAUR
ARRONDISSEMENT : 81 CASTRES
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GAILLAC

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	12 937 986	60,33	142,55	13 905 000	8 388 887	60,33	8 388 886,50
Taxe foncière non bâties (TFNB)	211 057	109,56	199,89	224 000	245 414	109,56	245 414,40
Taxe d'habitation (TH)	660 624	12,13	45,45	707 528	85 823	12,13	85 823,15
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		8 720 124
				Total	8 720 124		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)				
Taxe d'habitation (TH)	8 720 124	=		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case ☐

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			629 535	0	0	-2 109 030	-1 479 495

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
8 720 124		-1 479 495		7 240 629

À ALBI
Le 08 MARS 2023
Pour la Direction des Finances publiques,
YVES JULIEN
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le
Pour la Préfecture,

Le 29 Mars 2023
Pour la Commune,
Le Maire
Bernard Che...

MAIRIE DE LAVAUR (81)

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Liberté Égalité Fraternité

COMMUNE : 140 LAVAUR
ARRONDISSEMENT : 81 CASTRES
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GAILLAC

N° 1259 COM (2)
TAUX
FDL
2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste	9 548
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	2 286
d. Locaux industriels	592 129
Taxe foncière non bâtie	25 572
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	
b. Dotation pour Mayotte	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	1 404 897
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	36 507
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. PRODUITS DES IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	

4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION

a. Hors résid. principales et log. vacants	707 528
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>

5. RÉFORMES FISCALES

Taxe d'habitation :	
a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. TVA prévisionnelle	
c. Coefficient correcteur	0,762929

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau : national 11	Taux moyens communaux de 2022 au niveau : départemental 12	Taux plafonds de 2023 13	Taux des EPCI de 2022 14	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14) 15
Taxe foncière bâtie (TFB)	38,28	57,86	144,65	2,10000	142,55
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,44	82,98	207,45	7,56000	199,89
Taxe d'habitation (TH)	22,98	22,64	57,45	12,00000	45,45
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	33,33

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>